26e ANNÉE (3e SÉRIE) — No 42 — 20 OCTOBRE 1904

(CE NUMÉRO A UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES)

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

F. PERRIOT
Ancien supérieur du Grand Séminaire de Langres
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF

A. ROZIER
Dr en théologie
SOUS-DIRECTEUR

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL ; *de 10 francs sans le Supplément.*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Henri de Bornier. — II. Ses années d'enfance et de jeunesse. — III. Premiers essais. — IV. *La Fille de Roland*. — V. *Les Noces d'Attila, L'Apôtre, Mahomet, Le Fils de l'Arétin*. — VI. *France... d'abord !* — VII. Liberté et démocratie au moyen âge. — VIII. Liberté de l'art et de la pensée au moyen âge. — IX. Albert le Grand. — X. Béranger. — XI. Figures de la Renaissance : Renaissants chrétiens : le cardinal Pole. — XII. Renaissants de boue et de sang : Lorenzaccio. — XIII. Bleu de ciel. — XIV. « Renaissance latine » : Gabriel d'Annunzio ou le fauve intellectuel. — XV. La journée de Marie de Médicis. — XVI. Louis XIV et son épouse Marie-Thérèse d'Autriche. — XVII. Louis XIV et la liberté du consentement matrimonial. — XVIII. Une correspondance de l'empereur d'Allemagne Léopold Ier. — XIX. Louis XVIII et Marie-Antoinette. — XX. Œuvres d'assistance féminine. — XXI. La conquête de la France par le parti républicain, d'après M. Etienne Lamy. — XXII. Variations ou fixité de la stature humaine à travers les âges.

I. — Quand mourut M. de Bornier en 1901, l'*Ami* promit une notice à ses lecteurs. De délais en délais, nous voici à l'automne de 1904. Il ne faut pas différer plus longtemps. Ce serait manquer aux indications de la Providence que de laisser se clore cette année 1904, année de persécutions et de grandes douleurs, sans prêter l'oreille un instant à la leçon d'espérance qui se dégage de la vie et de l'œuvre de Henri de Bornier. Henri de Bornier fut une âme d'espérance. Ce qui a fondé définitivement sa gloire, c'est le grand cri d'espérance que sa *Fille de Roland* jeta sur notre scène française au lendemain de nos désastres ; et la gloire, il ne l'a jamais cherchée ailleurs que dans l'éveil des nobles et purs sentiments qui nous élèvent au dessus de nous-mêmes et au dessus des tristesses ambiantes. Spectacle rare assurément, et réconfortant, que celui d'un poète, et d'un poète dramatique, qui n'a jamais flatté nos instincts pervers ; — spectacle si rare et si étonnant, que des critiques ont été tentés de lui mesurer très étroitement sa place parmi les poètes dramatiques pour lui en faire une au contraire toute grande parmi les épiques (n'a-t-on pas dit, de même, que les tragédies du vieil Eschyle étaient plutôt des fragments d'épopée ?), — étant entendu que la poésie dramatique ne germe et ne se développe que sur le fonds malsain de nos passions et qu'elle ne vit que d'amour, et d'un amour qui n'a rien de commun avec les grandes amours dont vit l'élite de l'humanité, amour de Dieu, amour de la patrie, amour de nos semblables et des plus déshérités d'entre eux : comme si toutes ces nobles choses devaient être bannies de celui des genres poétiques qui s'empare le plus fortement de l'âme humaine, et reléguées dans des épopées où personne n'irait les chercher.

La carrière de M. de Bornier est la plus simple qui se puisse imaginer : elle tient tout entière entre les murs de la Bibliothèque de l'Arsenal, où il fut nommé, à vingt ans (1845), conservateur-adjoint, pour y être ensuite successivement sous-bibliothécaire, bibliothécaire, et conservateur, jusqu'à sa mort.

Sa gloire littéraire tient entre deux dates : la première représentation de la *Fille de Roland*, 15 février 1875, et la représentation de *France... d'abord*, 8 décembre 1899 ; entre les deux, des drames nombreux, tous inspirés de haut et soutenus de vues moralisatrices, dont les principaux sont : *Les Noces d'Attila*, *l'Apôtre*, *le Fils de l'Arétin*, *Mahomet*.

Et quant à ce qui fait le meilleur de son originalité littéraire, quant à cette noble tâche qu'il s'est assignée de combattre la perversité de la littérature contemporaine et de ramener l'art à sa vocation divine, il s'en est exprimé, le jour de sa réception à l'Académie française (25 mai 1893), en termes d'une éloquence indignée et chevaleresque. C'est la profession de foi littéraire et morale d'un preux. Evoquant le souvenir de Françoise de Rimini, rencontrée par Dante dans l'enfer éternel et damnée à la suite de la lecture d'un mauvais livre :

Vous connaissez tous, dit-il, le vers de Dante, au Ve chant de l'*Enfer*, le plus terrible anathème qui ait été lancé contre les ouvrages corrupteurs, un de ces cris

de génie qui retentissent dans un poème comme un cri de lion dans la montagne. Ce vers fait allusion à un roman célèbre, LANCELOT DU LAC, dans lequel *Gallehaut (Galeotto) sert de vil entremetteur aux amours coupables du héros et de l'héroïne.* Lorsque Dante interroge Francesca emportée avec Paolo à travers la géhenne de l'adultère, elle raconte comment la lecture de ce roman les a conduits à la faute irréparable, et elle termine par ce vers dont aucune traduction ne peut rendre l'énergie :

Galeotto fù il libro e chi lo scrisse :

POUR NOUS, *Galeotto, ce fut ce livre et celui qui l'a écrit !*

Galeotto !... voilà l'éternel corrupteur, qui peut changer de nom, mais qui est le même dans tous les pays et tous les temps, le voilà flétri par le justicier inflexible ! Fut-il jamais de leçon plus cruelle et plus utile toujours ? Hélas ! quel homme peut répondre de la pureté absolue de ses ouvrages ? — Celui qui a voulu absoudre quelque grand crime de l'histoire... *Galeotto !* — Celui qui, pour forcer les applaudissements, a jeté au public un de ces vers, une de ces maximes dont les âmes sont longtemps troublées... *Galeotto !* — Celui qui a calomnié l'honneur, insulté le génie, découragé la vertu, préparé pour le vice et la haine des triomphes infâmes... *Galeotto !* — Et même celui qui, par crainte du ridicule et du rire des méchants, par une de ces lâchetés intérieures aussi coupables que les lâchetés notoires, n'a pas dit ce qu'il sentait utile et bon de dire... *Galeotto !*

II. — Le vicomte Henri de Bornier naquit à Lunel (Hérault) en 1825, dans la nuit de Noël, aux premiers sons des cloches de minuit, qui, par les fenêtres ouvertes de la chambre, raconte-t-on, envoyaient leur joyeuse aubade sur le berceau du nouveau-né. Il était d'une très ancienne famille du midi, qui même avait des attaches, disait-on, avec saint Roch, enfant et patron de Montpellier. — « Est-il vrai, monsieur, lui demandait un jour une dame, est-il vrai que vous teniez un peu de saint Roch ? — Oh ! madame, par la sainteté, je crois bien que non ; mais de son chien par la fidélité. »

Il a gardé toujours en effet, à l'abri de toute influence contraire, sa fidélité de catholique et de royaliste. Ses études commencées aux petits séminaires de Montpellier et de Saint-Pons, achevées au petit séminaire de Versailles, il suit à Paris les cours de la Faculté de Droit. Mais il s'agit bien du Digeste ou des Pandectes ! Il y a belles années que la Muse l'a touché. Dès sa première enfance, les bambins compagnons de ses espiègleries, ravis de sa verve et de ses « prédications » improvisées, se disent : « Sûr qu'il sera poète ! » A seize ans, nous le voyons poète dramatique et déjà académicien (il est vrai que c'est de l'Académie du petit séminaire de Saint-Pons). Une fois à Paris, en vain son père, poète lui-même, le morigène (en vers) et lui rappelle qu' « on arrive au Parquet plutôt qu'à l'Institut » : le jeune homme chante son père, sa mère, sa sœur, Hugo aussi et Lamartine, les dieux d'alors, et à vingt ans il imprime ses *Premières Feuilles* (1845).

Ce ne fut point un événement sans doute, et Henri de Bornier ne les a jamais réimprimées. Cependant il en reçoit de précieux encouragements : Chateaubriand le félicite, Béranger lui donne des conseils, Hugo lui adresse ce billet aimable : « Rien de plus noble et de plus touchant que vos vers, monsieur. Mon fils les a lus avec un profond attendrissement, et il me prie de vous en remercier. Vous voulez bien le féliciter de m'avoir pour père ; je serais fier qu'il vous eût pour frère. Agréez, monsieur, l'expression la plus affectueuse de mes sentiments distingués. — V. Hugo. »

Ce recueil attire aussi sur lui l'attention de Salvandy, ministre de l'instruction publique, qui lui ouvre les portes de la Bibliothèque de l'Arsenal et le nomme aspirant-bibliothécaire. Il n'en sortira plus. La Bibliothèque de l'Arsenal a été l'un des salons littéraires du XIX^e^ siècle. C'est là que Nodier avait tenu cercle de Romantiques au temps de la Restauration. C'est là que travaillera plus tard le « bibliophile Jacob. » Et c'est là qu'en 1845 Henri de Bornier rencontrait un groupe d'amis dont beaucoup se sont fait un nom : Eugène Loudun, conservateur, Amédée Gabourd, poète à ses heures et historien jadis aimé, Amédée Pommier, le chantre des enfants, des fleurs et des mères, Auguste Largent, poète aussi et futur oratorien, Alfred Giraud, l'auteur des *Vendéennes*, Charles Lafont, l'auteur du *Chef-d'œuvre inconnu*, un peu plus tard (1858) Ernest et Alphonse Daudet, deux frères dont le premier, alors âgé de vingt et un ans, devait rester toujours fidèle à sa foi chrétienne et monarchique, tandis que l'autre, avec ses dix-huit ans, subissait déjà les atteintes de la crise morale de la vingtième année.

Ce fut là, pour le jeune Henri de Bornier, un milieu d'amitiés solides et sérieuses. Mais tant de choses, à côté, l'écœuraient ! Il traverse, aux environs de sa vingt-troisième année, une crise de désenchantement, de dégoût, de misanthropie. Nous en avons l'écho dans ces vers, qui en marquent la fin et qui sont de 1850 :

Oui, c'était à faire pitié :
Je croyais aux vertus fidèles,
Au dévoûment, à l'amitié,
Je comptais sur les hirondelles !...
J'étais heureux, j'étais charmé,
Dès qu'un regard me faisait fête ;
Aimant, je croyais être aimé :
Non, non ! Je ne suis plus si bête !

Ses amis de ce temps-là disent qu'il rappelait, par sa mélancolie, le Chatterton de Vigny. Pour un peu, désillusionné, dépris de toute ardeur d'activité, il se fût retiré dans ses domaines entre ses chiens et ses chevaux, morne, blessé au cœur, en disant comme le *Loup* de Vigny : « Souffre et meurs sans parler ! »

Alors intervient une de ces bonnes tantes qui avaient veillé avec tant de tendresse sur son berceau. Il l'a mise en scène dans son roman de *la Lizardière*. Le héros de *la Lizardière* est un jeune marquis qui vit fièrement au castel ruiné de ses pères, fidèle à leur vieille devise : *Tout droit.* Servir ou travailler serait également déroger à ses yeux. Trop pauvre, il laisse vendre le vieux don-

jon, part pour l'Amérique, refait une fortune, rentre, épouse la jeune propriétaire du château familial, et travaillera désormais, comprenant que la fidélité aux traditions n'empêche nullement de se plier aux exigences de son temps et que l'on peut être homme d'action et de lutte sans renier son aristocratie, suivant le conseil de la vieille tante qui l'emmène un jour au fond des bois et l'arrête au pied d'un chêne robuste que la foudre a frappé, mais dont le tronc reverdit en pousses nouvelles :

« Regardez bien, lui dit-elle, ce chêne est un aristocrate et un lutteur. En sa qualité d'aristocrate, il est peu commode à ses voisins : et la preuve, c'est qu'il n'en a plus. Il a tué une douzaine de hêtres ou de châtaigniers qui lui déplaisaient dans ses entours ; il a fait même beaucoup de tort au champ de blé d'à côté, où il pousse des racines énormes qui crèvent la terre et en sortent comme des boas monstrueux. Je le blâme d'être aristocrate à ce point ; mais je l'admire et je lui pardonne parce qu'il est un lutteur. Il a eu dix de ses branches brisées par le vent, dix autres frappées par la foudre et restées toutes noires ; mais il s'est défendu comme les forts, en montant et en s'élargissant. Il a remplacé chaque branche morte par des branches plus vivaces et qui ajoutent leur jeunesse à sa vieillesse vénérable. »

III. — Et Henri de Bornier se remet à la besogne, épouse une charmante Lorraine, reprend sa plume, vivifie de son enthousiasme les archives moyenâgeuses qui poudroient à l'Arsenal, écrit des drames qui ne sont pas représentés, que la censure interdit. Comment la censure eût-elle agréé ce *Mariage de Luther*, sa première œuvre dramatique, qui présentait le père des protestants en si vulgaire posture ? Comment surtout ne se fût-elle pas voilé la face devant *Dante et Béatrix*, drame en cinq actes et en vers, mais en politique aussi et en allusions au coup d'Etat (il est de 1853) ? [1]

Entre temps, et pour tromper les ennuis de l'attente, il écrit des Nouvelles, qui sont exquises. Ainsi, il entreprend d'apprendre aux femmes *Comment on devient belle* (c'est le titre d'une de ses Nouvelles), et donne une recette aussi aisée d'apparence que difficile dans le fond : on devient belle par l'amour et la charité. Il enseigne aux hommes *Comment on devient beau :* et c'est par l'étude et le travail (n'est-ce point là aussi ce que recommande sans cesse l'*Ami du clergé ?* Henri de Bornier eût décerné un brevet de beauté à tous nos lecteurs). Il écrit le *Jeu des vertus*, le *Roman du phylloxéra*, surtout cette *Lizardière* pour laquelle il eut toujours une complaisance que le public partagea. Il évoque l'ombre des vieux poètes, de Corneille, de Racine, de Molière, et c'est avec eux, sous leur patronage en quelque sorte, qu'il fait son entrée sur la scène française. L'Odéon, en 1854, joue de lui un à-propos en vers : *La Muse de Corneille ;* le Théâtre-Français dira en 1865 ses stances à l'*Anniversaire de Racine*, en 1873 son à-propos sur *Esther* [1]. L'Académie lui donne des couronnes ; elle va lui donner bientôt, à deux reprises, le prix de poésie, une première fois en 1861, pour son *Isthme de Suez* [2], puis, en 1863, pour son poème *La France dans l'Extrême-Orient* [3]. Il concourt (en prose) pour l'*Eloge de Chateaubriand*, en 1864, et partage le prix avec Ch. Benoît (doyen de la Faculté des Lettres de Nancy). Il fait applaudir à Saint-Pétersbourg une gentille comédie : *Le monde renversé*. Vient ensuite *La cage du lion*, 1868. En 1868 encore, *Agamemnon*, tragédie qu'il eut le tort d'imiter, non d'Eschyle, mais de Sénèque, par respect, disait-il, pour Eschyle, avec qui il se fût fait scrupule de prendre trop de libertés. *Agamemnon* n'en fut pas moins bien accueilli du public. Il avait été reçu, appris et joué en un mois, bonne fortune rare qui n'est le partage que d'un petit nombre de pièces et qui ne devait pas échoir à la *Fille de Roland*, écrite depuis cinq ans déjà quand *Agamemnon* vit le feu de la rampe.

IV. — La *Fille de Roland* était terminée en 1863. Elle fut reçue en 1864, mais dut attendre, pour être représentée, jusqu'en 1875. La censure de 1864 avait sans doute ses raisons de craindre que la figure du grand empereur à la barbe fleurie ne vînt écraser de sa majesté un autre empereur qui était un peu plus petit. Mais, sans le vouloir, la censure rendit à l'œuvre du poète le plus signalé service. La *Fille de Roland* était la *Fille de Roland* en 1864 comme en 1875 : mais c'est le public qui eût manqué en 1864. La France était toute au carnaval de l'Empire, toute à la musique judaïque d'Offenbach et de la *Grande-duchesse de Gerolstein*. Elle n'était point prête pour la *Fille de Roland*. Il lui fallait l'épreuve pour la mûrir et

[1] Dante, par exemple, partant pour l'exil parce qu'il a voulu concilier les partis et réaliser ce que nous appelons maintenant la conjonction des Centres, lance à ses ennemis cet adieu plein de menaces :

Moi, je pars ; mon exil me convient et m'attire.
L'exil... Prison qui marche allongeant le martyre !...
Du moins, je flétrirai, je poursuivrai sans cesse
La peur, la trahison, le crime, la bassesse ;
Mes ennemis, plongés vivants dans mon enfer,
Verront leurs noms écrits de mon stylet de fer.

Dante, pour les spectateurs de 1853, c'eût été trop manifestement Victor Hugo, qui, lui aussi, venait de s'exiler et de donner ses *Châtiments*.

[1] En retenir ce vers, qui nous montre déjà en germe l'idée de son *Attila*, c'est-à-dire tout un raccourci d'histoire de la civilisation chrétienne :

Pour chasser les vautours Dieu choisit les colombes.

[2] Citons au moins ce beau vers :

Béni soit le travail où germe une pensée !

[3] Tiré à part chez Douniol (in-8 de 24 p., 1 fr.). Les événements actuels lui donnent tant d'à-propos !

France, tu rougirais d'un triomphe sauvage,
Ton nouveau cri de guerre est *Bonheur aux vaincus !*
...Ce que nous t'apportons, sombre et muette Asie,
C'est notre foi, chez toi ravivant son flambeau,...
La dignité par qui le faible se redresse,
La fermeté du cœur que la vertu défend ;
Ce que nous t'apportons, c'est l'esprit de tendresse,
Le respect de la femme et l'amour de l'enfant !
...Celui qui partira le premier, c'est le prêtre !...
Et les oisifs, tandis qu'il traverse la ville,
Disent en ricanant : « C'est un soldat de moins ! »
— C'est un soldat de plus !...

ouvrir son cœur aux saines émotions de la grande poésie.

L'épreuve vint, et avec l'épreuve, ces jours mornes dont Paul Bourget a dit la lugubre impression sur la génération qui alors s'éveillait à la vie. La France, après avoir douté de sa force, se prenait à douter de son génie. Depuis que le fracas des armes avait cessé de retentir, aucun de ces accents qui remuent l'âme des peuples n'était venu frapper ses oreilles. C'est alors que Henri de Bornier tire de ses cartons le drame que l'Empire y a laissé sommeiller et que la Providence nous y gardait comme une réserve de gloire et d'espérance au lendemain de nos malheurs. Ce fut un enthousiasme prodigieux, la plus noble soirée dramatique du siècle. La France, écrit M. d'Haussonville, « tout à coup entend retentir sur notre première scène des vers vibrants comme une fanfare, comme les derniers échos du cor de Roland, vers pleins de consolations et de promesses et qui étaient doux à sa douleur comme les caresses d'un fils à une mère blessée » :

O France ! douce France ! ô ma France bénie !
Rien n'épuisera donc ta force et ton génie !
Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré nos jours de deuil et de misère,
Tu trouves un héros dès qu'il est nécessaire !

Et la France en effet qui nous apparaît à travers les scènes de la *Fille de Roland*, c'est la « douce France, » la « France bénie, » non point seulement la France d'Austerlitz et de Waterloo, la France des mêlées horribles et des montagnes de morts, mais la France dont le moyen âge a aimé la « doulceur, » la France qui, baptisée la première, a mission divine de répandre sur les autres peuples la douceur du Christ, la paix du Christ.

Et le Charlemagne qui remplit tout le drame, ce n'est point non plus seulement le Charlemagne des grands coups d'épée et des chevaux ayant du sang jusqu'au poitrail, le Karl roi des Franks qui traverse et retraverse, un tiers de siècle durant, les forêts de Germanie, fougueux, terrible, la vengeance à la main... Non, le Charlemagne de M. de Bornier, c'est tout cela sans doute, mais avec quelque chose de plus qui corrige et complète tout cela, un Charlemagne humain, c'est-à-dire chrétien, et par conséquent le Charlemagne de la vérité et de l'histoire, le Charlemagne qui enviait à son ami le pape Adrien I^er^ son doux titre de Père [1], le Charlemagne qui se demande, en froissant sa barbe chenue, s'il n'a point été trop dur :

Ces peuples qu'il fallait en un seul assembler,
Ne les ai-je pas trop broyés pour les mêler ?
Un roi ne sait jamais cela que lorsqu'il tombe,
L'arbre de vérité ne croît que sur sa tombe ;

le Charlemagne qui n'a pas connu les éblouissements de l'orgueil devant son œuvre colossale et interroge douloureusement l'avenir dans une suprême méditation :

...Bientôt, en m'endormant
Du sommeil de la mort, m'enfuyant de la terre,
Je verrai l'avenir sans voile et sans mystère.
Dans le livre des temps pour mon regard ouvert,
O France, je lirai ta gloire ou tes revers ; [1]

le Charlemagne à qui le sentiment de sa responsabilité devant le Souverain Juge met au cœur une « anxiété » si sereine :

Ce qui tourmente une âme au déclin de la vie,
Ce n'est plus ou l'orgueil, ou la crainte, ou l'envie :
C'est un désir ardent et plein d'anxiété
De se juger soi-même en toute vérité.
Aucun homme, aucun roi, jusqu'au fond de son être
Ne descend tant qu'il vit : *mourir c'est se connaître.*

Et, au dessous de cette grande figure, le couple idéal, le couple cornélien du drame, la fille de Roland et le fils de Ganelon, Berthe et Gérald, dignes l'un de l'autre, épris l'un de l'autre sans se connaître, sans connaître le mystère de la naissance de Gérald, jusqu'à ce que Ganelon lui-même, bourrelé de remords après vingt années de repentir et les joues creusées de larmes, confesse à son fils sa félonie, et son fils lui pardonne, et la fille de Roland pardonne, elle aussi, au meurtrier de son père, et Charlemagne, à son tour, pardonne au meurtrier de son armée... Et maintenant que le pardon a tout transfiguré, se pose cependant le grand problème : le fils du traître peut-il épouser la fille de la victime ? Ou bien, plutôt, doit-il expier, par le sacrifice de son amour, le crime de son père ? Gérald épouser Berthe ! Quelle fin bourgeoise ! Gérald et Berthe, pour rester dignes l'un de l'autre, doivent renoncer l'un à l'autre. Et Gérald s'en va, l'empereur lui a remis l'épée de Roland ; il s'en va, à jamais fortifié par sa souffrance, il s'en va par le monde accomplir les tâches glorieuses dont il est digne maintenant ; et princes, barons, héros de Saxe ou des Espagnes tous rangés autour de lui, Berthe en extase lui montrant le ciel où ils se retrouveront : — Inclinez-vous, dit Charlemagne,

...Barons, princes, inclinez-vous
Devant celui qui part : il est plus grand que nous !

La toile tombe.

[1] Se rappeler les vers si touchants que Charlemagne fit composer pour honorer la mémoire du pape Adrien († 795) :

Post patrem lacrimans, Carolus hæc carmina scripsi ;
Tu mihi dulcis amor ; te modo plango Pater.
Nomina jungo simul titulis clarissima nostra :
Adrianus Carolus : rex ego tuque Pater.

Voir encore cette simple légende des monnaies du grand Empereur : Renovatio Imperii Romani, — et cette suscription de ses diplômes : « *Karolus, divina operante misericordia, imperator augustus, a Deo coronatus, Romanum pacifice gubernans imperium.* » (Léon Gautier, *Les Epopées françaises*, t. II, p. 599-610).

[1] Et la tirade du vieil empereur se poursuit, jusqu'au vers admirable *(Tout homme a deux pays)*, passé depuis en proverbe :

Ta gloire ! oh ! puisse-t-elle, aux époques prochaines,
Croître en s'affermissant comme croissent les chênes !
Offrir l'abri superbe et l'ombre de son front,
Nation maternelle, aux peuples qui naîtront ;
Afin qu'on dise un jour, selon mon espérance :
Tout homme a deux pays, le sien, et puis la France !

V. — La *Fille de Roland* eut cent quinze représentations consécutives, fut traduite en quantité de langues, fit le tour d'Europe et fut acclamée plus de huit cents fois en Amérique.

Henri de Bornier était désormais pour nous et restera pour la postérité l'auteur de la *Fille de Roland.* Il ne retrouvera de succès comparable qu'avec sa dernière pièce, *France... d'abord*, en 1899. La *Fille de Roland* reste le plus beau triomphe que la pensée chrétienne ait remporté au théâtre, au XIX^e^ siècle. Ces triomphes-là sont rares. La pensée chrétienne semble toujours, sur les tréteaux, une étrangère, une marchandise de contrebande. Si elle a forcé l'enthousiasme universel avec la *Fille de Roland*, c'est qu'elle apparaissait si splendidement couverte par le pavillon patriotique ! Les pièces qui ont suivi jusqu'à *France... d'abord* ne sont pas d'inspiration moins élevée : seulement elles nous reportent dans un passé qui n'est plus notre passé de France, et leur beauté purement chrétienne n'a plus éveillé les mêmes échos d'allégresse au cœur des professionnels du théâtre. Elles ont eu un réel succès néanmoins ; et la postérité, quand s'écrira l'histoire de la renaissance de la littérature croyante à la fin du XIX^e^ siècle, gardera une place d'honneur à M. de Bornier.

Les Noces d'Attila sont de 1881 : c'est la lutte de deux mondes, le monde barbare et le monde chrétien, celui-là personnifié dans Attila, celui-ci dans la vierge chrétienne Hidilga, la fille du roi des Burgondes, qui, nouvelle Esther, pour sauver son peuple de l'extermination, sacrifie son amour et épouse Attila, et tout à l'heure, nouvelle Judith, va signifier à Attila impénitent la vengeance du Dieu qu'il ne veut pas connaître [1], — cependant que son père, Herric, devant Attila, le roi vaincu et captif en face du barbare vainqueur, relève ses compagnons de défaite et de captivité :

Mes enfants, notre espoir est fini dans ce monde...
Mais, du moins, nos malheurs ne sont pas un remords ;
Nous avons combattu pour Dieu, pour la patrie ;
Notre âme est torturée, elle n'est point flétrie.
Et nous pouvons encore, après ce triste adieu,
Livrer d'autres combats pour la patrie et Dieu.
Bien souffrir, c'est combattre ; et bien mourir, c'est vaincre !
Ne vous laissez donc pas ébranler et convaincre
Si l'on vous dit bientôt : « Le ciel est contre vous,
Et la patrie est loin... » — *La patrie est en nous !*
On ne la perd jamais quand on garde son culte,
Quand on prévoit sa gloire après la longue insulte !...

De 1881 encore est *l'Apôtre*, saint Paul, que l'on a comparé au *Polyeucte* de Corneille, — tableau de la lutte tragique du vieux monde et du monde régénéré, du christianisme naissant et du paganisme agonisant, — mais tableau aussi, à travers toute cette évocation historique, tableau de cette génération d'il y a un quart de siècle, éprise de progrès matériels et se reposant de tout sur les promesses de la science et ne songeant point encore à se refaire cet idéal et cette religion dont le besoin s'est remis depuis à tourmenter tant de nobles âmes. Est-ce à la Rome de Néron ou à la multitude des meurtris et des aigris d'aujourd'hui que s'adresse saint Paul ?

Mais ce temps passera, ces hommes passeront...
Un jour tous ces Césars, tragiques ou bouffons,
Atomes sous le poids desquels nous étouffons,
Sinistres voyageurs qui traversent l'histoire,
Comme des loups hurlant dans la montagne noire,
Sentiront tressaillir la terre sous leurs pas,
Et paraître quelqu'un qu'ils ne connaissaient pas !
Ce sera ton Dieu, peuple ! Il brisera tes chaînes,
Te conseillant, non pas les vengeances prochaines,
Ni même la révolte à l'œil ensanglanté,
Mais la paix dans le droit et dans la vérité !
Ton Dieu sera le Dieu de la misère humaine,
Le doux Maître qui n'a que nos cœurs pour domaine,
Et le monde dira : « C'est lui que j'attendais !... »
Hâte-le donc, ce jour ! Abrège tes épreuves :
Venez à moi, venez, esclaves, vieillards, veuves,
Tous les déshérités, tous ceux que l'on maudit,
Peuple, ton Dieu se lève, et ton jour vient ! — J'ai dit.

L'Apôtre ne pouvait, évidemment, être représenté. — *Mahomet*, « drame en cinq actes et en vers », ne le fut pas non plus : le comité de lecture de la Comédie-Française l'avait reçu à l'unanimité (1890), mais on avait compté sans le Turc. Les scrupules du sultan s'émurent à la pensée que le Prophète pût être joué à Paris, et la pièce fut interdite. Cent cinquante ans auparavant (1741), Voltaire avait sans encombre donné son *Mahomet ou le Fanatisme*, le dédiant même à Benoît XIV et consacrant ainsi « au chef de la religion véritable un écrit contre le fondateur d'une religion fausse, barbare » : il est vrai que les traits de Voltaire, dirigés officiellement contre le « fanatisme » musulman, devaient atteindre directement, dans sa pensée et dans la pensée des contemporains, le « fanatisme » catholique [1]. — Ceci n'était plus le cas pour le *Mahomet* de M. de Bornier, qui oppose, dans une admirable lumière, Jésus au prophète de l'Islam, l'humilité, la douceur, la pureté de Jésus au triple rêve de Mahomet, — rêve d'orgueil, — rêve de sang [2], — rêve de chair et de

[1] De tes gardes en vain l'on doublerait le nombre :
L'œil fixé de Judith sur toi pèse dans l'ombre !
Messagère d'un Dieu que tu ne connais pas...
Songe à tous les forfaits dont l'ombre à toi s'attache ;
Songe à Walter qui vient de tomber sous ta hache.
Tes chiens boivent son sang au seuil de ton palais ;
Tes chiens ont encore soif de sang, appelle-les !

[1] Le protestant Vinet dit très finement, à propos de cette dédicace du *Mahomet* de Voltaire à Benoît XIV : « C'est comme si Molière eût dédié le *Tartufe* à Bossuet. » — Avec cette différence, que Molière était peut-être sincère quand il prétendait ne s'en prendre qu'à la fausse dévotion, tandis que personne n'a jamais osé parler de la sincérité de Voltaire, à aucune époque de sa vie.

[2] Je mourrai mieux que toi ! Ta mort fut trop sublime,
O Jésus : tu permis le triomphe du crime ;
Tu pouvais disperser les soldats d'un regard...
Sur la ville qui fit le crime et l'accepta,
Pour lui faire un tombeau, lancer le Golgotha ;
Tu pouvais, d'un seul geste abaissant ces collines,
Enfouir sous la mer jusques à ses ruines !
Tu ne l'as pas voulu ! Tu laissas l'homme en paix
Tuer le Fils de Dieu ! — Jésus, tu te trompais !...
— Je ne jetterai pas, au seuil de l'infini,
Ton cri désespéré : *Lamma sabacthani !...*
Je veux voir, m'élevant dans la nue aux flancs d'or,
Mes ennemis broyés, — s'il en restait encor !

plaisir brutal, élargissant encore pour lui les facilités déjà si monstrueuses du Coran, — jusqu'à ce que sa première épouse se révolte à la fin, sentant peser sur elle et sur son sexe le mépris et la honte, au lieu de la gloire dont l'Evangile l'avait couronnée :

Lui, Jésus, il a mis, au lieu du joug infâme,
L'étoile du matin sur le front de la femme ;
Il a fait d'elle, au lieu de l'esclave dompté,
L'éternelle vertu, l'immortelle bonté,
Et pour forcer partout l'homme injuste à se taire,
A celui dont l'orgueil la courbait jusqu'à terre,
Il dit : « *Au haut du ciel, dans l'ombre du saint lieu,*
Regarde, c'est ta Mère à côté de ton Dieu! »

A cette évocation de la Vierge notre Mère, Mahomet recule, frappé de stupeur, comme s'il eût vu

L'archange formidable au fond du firmament,

il prend une coupe de poison et la vide d'un trait.

Evidemment, de telles beautés ne pouvaient trouver grâce devant la censure, ni devant la diplomatie, ni devant le respect que notre gouvernement prodigue aux croyances de ses sujets musulmans. — « Mais aussi bien, disait finement M. d'Haussonville à l'auteur, quelle singulière idée d'aller chercher si loin le Prophète des musulmans, quand vous aviez sous la main le Dieu des chrétiens ! Que ne le mettiez-vous tout simplement en scène ! Avec lui vous auriez pu en prendre à votre aise, et la censure vous eût été sans doute plus indulgente. Pour avoir droit à sa protection, il faut être Mahomet ou Robespierre. » (On était alors au lendemain de l'interdiction de *Thermidor).*

Le Fils de l'Arétin (1895) fut un grand succès. La pièce se déroule à la façon d'une « moralité. » C'est un fils perverti par la lecture d'un livre de son père, et le père puni par la perversion de son fils. — « Ne permettez pas, Seigneur, disait un jour une mère qui craignait de voir mal tourner une fille adultérine, ne permettez pas que ma fille soit comme mon péché qui se renouvelle et qui marche devant moi ! » Ce dut être aussi la prière de l'Arétin converti.

Car Pierre d'Arezzo, pornographe, insulteur et maître-chanteur, l'une des plus répugnantes figures du XVI^e^ siècle italien, se convertit (dans le drame de H. de Bornier) [1]. Le premier éveil de sa conscience, c'est à l'occasion d'une rencontre avec Bayard. Bayard trouve une lettre de François I^er^ à l'Arétin ; il bondit à l'idée que son royal filleul en chevalerie puisse se commettre avec un pareil individu et dit son fait à l'Arétin (Bayard parle pour l'Arétin ; mais comme il est évident que c'est à toute une notable part de notre littérature des vingt précédentes années que M. de Bornier en a ! et comme il a raison !) [1]. Sur quoi le bon chevalier se retire, plein de mépris, laissant le méchant folliculaire écumer derrière lui d'une rage impuissante. Et l'Arétin écume, jure de se venger ; mais le coup tout de même est porté ; il a clairement entendu, pour la première fois peut-être, ce que pensent de lui les honnêtes gens.

Dix ans après, nous le retrouvons converti, un peu bénisseur même, recueilli par des dames pieuses qui abritent sa vertu renaissante. L'une d'elles a même élevé chez elle un petit bâtard de l'Arétin, Orfinio, abandonné de sa mère : — « Oh ! comme il me ressemble ! » murmure effrayé l'Arétin la première fois qu'il l'aperçoit.

Orfinio cependant grandit, mélancolique, un peu troublé, inquiétant par instants, mais point encore méchant, quand un jour, un ex-secrétaire de l'Arétin, pour se venger de son ancien maître, fait lire au fils un livre infâme du père : *les Songes*. — C'en est fait : en même temps qu'un déchaînement de luxure, le livre détermine, dans l'âme du jeune homme, l'écroulement de tout : « Famille, honneur, patrie, s'écrie-t-il, autant de gais mensonges ! » Son père le surprend, le livre à la main, et pâlit d'épouvante. Le fils, sarcastique, lui jette à la face ses propres maximes, et jure de les appliquer. Les appliquer ? Non, s'écrie l'Arétin dans un splendide mouvement,

L'homme ne fait jamais tout le mal qu'il espère !

Il paraît que ce vers a été couvert d'applaudissements ; et quelle expression admirable il donne, en effet, à cette infiniment miséricordieuse loi de la Providence qui veille sur nous et détourne les conséquences extrêmes de nos fautes pour n'avoir pas à nous en punir éternellement !

Orfinio cependant, d'attentats en attentats, en vient jusqu'à la trahison. Les Turcs assiègent Venise ; Orfinio est aux abois, ils lui offrent trois cent mille écus d'or s'il leur livre le mot de passe. Orfinio délibère ; ou plutôt, ce n'est pas une délibération que son farouche monologue, mais une profession de foi nihiliste. Traître ? ce n'est qu'un mot. Il met la main sur son cœur : son cœur ne bat pas plus vite. Traîtres ? c'est le nom qu'on donne, dans l'histoire, à ceux qui furent assez forts pour se mettre au dessus des lois et des conventions. En prenant cet or, il ne fait que s'assu-

[1] Je ne crois pas que l'histoire sache rien de cette conversion. Il est mort (en 1557, réfugié à Venise) d'un accès de fou rire, à la nouvelle d'un bon scandale dont une de ses sœurs était l'héroïne.

[1] .....Justice pour tous !
La mauvaise herbe, il faut qu'on la brûle ou la fauche ;
Maudites soient du ciel les œuvres de débauche !
Leur influence, hélas ! flattant nos vils penchants,
Commence sur des rois aveugles ou méchants ;
Bientôt, après le chef qui l'aime ou la tolère,
Elle va gangrener la masse populaire.
Et l'œuvre, détestable à chacun de ses pas,
Fait d'autant plus de mal qu'elle descend plus bas !
Moi, soldat, je le sais ; je sais que tel ouvrage,
En abaissant l'esprit, abaisse le courage !
Qui pense et qui vit mal ne peut pas bien mourir :
La mort est chaste et veut, quand elle vient s'offrir,
Qu'on l'accueille le front calme, l'âme affermie,
Les mains et le cœur purs comme une austère amie !

rer la vie voluptueuse et brillante qui a été le rêve de tous les héros de la Renaissance :

Et je vais vers ce crime avec tranquillité.

Il y va. Mais sa mère (convertie, elle aussi), sa marraine et son père lui barrent le chemin. Sa mère fait appel à son cœur. « Je n'aime que moi-même ! » Et à son père : « Tu n'as qu'un moyen de m'arrêter : c'est de me tuer. Or tu ne me tueras pas, car tu n'es pas Brutus, tu es l'Arétin ! Et c'est toi qui m'as fait ce que je suis ! Allons, essaie, vieux lâche ! Tue-moi ! Mais tue-moi donc ! » — Et le père le perce d'un coup de poignard, puis éclate en sanglots ; mais Orfinio, au moment d'expirer : « Père, murmure-t-il, *tu m'as sauvé !* »

VI. — *France... d'abord !* chante encore dans toutes les mémoires. L'action nous en reporte au temps de la minorité de saint Louis, en 1229 ; mais la pièce a été représentée en décembre 1899. Henri de Bornier estima qu'à cette date la France avait besoin d'entendre « des paroles d'apaisement, de pitié, de concorde, de patriotisme » ; et il écrivit *France... d'abord !*

Le sujet historique est la révolte des grands feudataires, qui ont décidé de mettre à profit la régence de Blanche de Castille, une étrangère, pour reconquérir un peu de cette indépendance tyrannique que les règnes précédents leur ont fait perdre.

Au premier plan la reine Blanche, descendante directe de Charlemagne par sa grand'mère Isabelle de Hainaut, Espagnole par son père, Anglaise par sa mère, Française par l'intelligence et le cœur, « blanche comme un lis » et vénérée un long temps comme Bienheureuse du Tiers Ordre de Saint-François, image vivante et rayonnante de la patrie française et du pouvoir royal, courageuse autant qu'habile, toujours droite et sereine dans sa diplomatie, toujours fidèle « à son devoir de reine, à son devoir de mère, » fière devant qui la brave : « A nous deux ! » — persuasive et pressante quand elle distingue dans son ennemi un rayon d'idéal à ranimer :

Il faut, tant qu'il se peut, que chacun s'y résigne.
Il faut que tout Français de la France soit digne,
En calmant son orgueil qui souvent la troubla :
— Si c'est un sacrifice, elle vaut bien cela !

C'est à Thibaut qu'elle parle ainsi, à Thibaut qui lui apporte l'ultimatum des grands vassaux, exigeant qu'elle épouse l'un d'eux : Hugonnel ou lui-même : — Je ne suis pas libre, répond la reine, j'appartiens à la France et à mon fils :

Mon fils, sous un régent, ne serait qu'un esclave.
Je ne veux pas. Fidèle au feu roi mon époux,
Je n'épouserai donc ni Hugonnel ni vous.
A mon fils je dois rendre intact son héritage.

Et à ceux qui la traitent d' « étrangère, » ah ! comme elle est plus Française que tous ces coalisés d'aventure (image si transparente de nos coalisés parlementaires !) :

Ecoutez. Quand je vins en la terre de France,
Je ressentis d'abord la secrète souffrance
D'un bonheur incertain et d'un vague péril :
Pour nous, la royauté commence par l'exil...
Bientôt, comme l'on va par le pays des rêves,
La France m'apparut avec ses vastes grèves,
Ses antiques forêts, ses fleuves et ses monts,
Je ne sais quoi de doux qui fait que nous l'aimons,
Je ne sais quoi de grand que l'on admire en elle,
Tout ce qui fait sa grâce ou sa force éternelle,
Et son peuple dont l'âme est si prompte à s'ouvrir,
Qui sait lutter, qui sait vaincre, qui sait souffrir.
J'aimai ce peuple ainsi : j'ai d'une âme fervente
Juré d'être à la fois sa reine et sa servante...
Vous, comte de Champagne, héritier de Navarre,
Qui tenez dans vos mains ces deux clés du pays,
Aimez, servez, sauvez la France !

A côté d'elle, l'Eglise : Robert de Sorbon, « l'éducateur de son roi et de son siècle, » dit M. de Bornier dans la préface qu'il a mise en tête de son drame [1], — né en 1201 à Sorbon (en Réthelois), chanoine de Cambrai, puis de Paris, aumônier et conseiller privé du roi, proviseur c'est-à-dire premier dignitaire de la Sorbonne qu'il fonda en lui laissant son nom, chef des Sorbonnistes, de ces catéchistes que l'on appelait les *consolateurs des criminels*, ami du peuple autant que dévoué à son roi, sévère aux puissants, miséricordieux et compatissant aux humbles et aux déshérités, démocrate chrétien, dirait-on aujourd'hui (c'est M. de Bornier lui-même qui l'honore de cette épithète), allant sans cesse fustigeant les mœurs, le luxe des vêtements, le goût de la table, l'amour des *poches pleines*, l'usure, d'une éloquence toute populaire, primesautière, haute en couleur, grasse au besoin : « Que la bouche crie, disait-il, pourvu que le cœur aime ! » — « Je professe, disait-il encore, que les usuriers, thésauriseurs, sont des larrons : que de butin pour le prévôt de l'enfer ! » C'est de lui encore qu'est ce mot, digne de saint François de Sales : — « Si grand qu'ait été le pécheur qui m'ait prié de l'entendre, je l'ai toujours aimé cent fois plus après l'avoir confessé qu'avant [2]. » Il nommait sa chère Sorbonne l' « hô-

[1] Sur Robert de Sorbon, voir la Préface même de M. de Bornier ; — O. Gréard, *Nos adieux à la vieille Sorbonne*, 7 fr. 50, Paris, Hachette ; — une bonne notice de Mgr Méric, *Robert de Sorbon et la Sorbonne*, 1 fr., Paris, Douniol.

[2] Rapprocher de cette parole si touchante ces lignes que je trouve dans un recueil de sermons publiés il y a quelques années :

« ...Pour mesurer cette étendue et cette profondeur du mal, il faut l'œil du prêtre ; il faut avoir eu de ces révélations qui épouvantent comme de brusques et vertigineuses ouvertures sur le puits de l'abîme. Il faut avoir confessé le peuple, le peuple qui se confesse ! avoir connu de la confession de ces enfants, de ces jeunes gens, de ces hommes, ou l'écœurante monotonie, ou les intolérables brûlures. J'ai vu des prêtres, des plus aguerris, qui un jour fuyaient, se dérobaient à leur ministère, pris de peur, et venaient respirer n'importe où, du côté de la nature, de la famille ou du monde même, un peu d'air plus pur. Celui qui a pénétré dans ces cercles de l'enfer populaire gardera, en remontant au jour, un pli au front et la perte du rire facile d'autrefois, du rire, ce propre de l'homme, que ne connut pas, semble-t-il, le Sauveur des hommes. »

Je demande à mes lecteurs qui sont dans le saint ministère pardon de leur citer ces lignes. Il y faut voir

tellerie des pauvres étudiants » ; c'est aux « pauvres étudiants » qu'il légua tous ses biens. C'est à eux qu'il tient ce noble langage :

Moi qui, né dans le peuple, en connais les souffrances,
Je ne songe jamais sans de cruelles transes
Aux luttes que pour lui nous devons soutenir,
Et je prépare tout pour ce long avenir.
C'est pour la foule, pour les humbles de ce monde,
Qu'il faut, le jour venu, que chacun me seconde :
Car l'ennemi, les grands vassaux, les vieux tyrans
Résisteront... Alors, enfants, serrez vos rangs :
Je serai votre chef et j'aurai de bons aides ;
J'aime les attiédis, je n'aime pas les tièdes !
— Laissons faire la reine et, comme elle, prenons
Pour devise et pour loi, mes jeunes compagnons,
Ces mots : FRANCE... D'ABORD ! A FRANCE, JAMAIS HONTE !

Et aux seigneurs révoltés :

... Moi, fils de paysans,
Dieu m'a choisi pour dire aux grands, aux courtisans,
A toi surtout (Hugonnel), qui fis de la France ta proie,
A toi dont sa ruine était l'horrible joie :
Il faut que cela cesse ! Il faut que vous ayez
Un maître assez puissant, tous, qui que vous soyez,
Pour que sa main, des droits du peuple vengeresse,
Lorsque vous l'écrasez, vous courbe et le redresse !...
Mais j'annonce la paix d'abord, Christ est vainqueur !
Et que ce soit la paix de l'esprit et du cœur.
L'homme apporte en naissant une ardente géhenne
Dans son âme... Eteignez en vous-même la haine !...

Et il menace Hugonnel :

Toi, si je dis un mot, tu pèseras demain
Moins que le grain de blé dans le creux de ma main !...
L'anathème sur toi jusqu'ici suspendu
Tombera sans retour et tu seras perdu :
Maudit de tous, errant sous les sombres nuées,
Tu fuiras comme un chien au milieu des huées,
Et de t'avoir servi, tes valets tout honteux
Te chasseront à coups de pierre devant eux !

En face de la reine et de Robert de Sorbon, les féodaux insurgés : Thibaut de Champagne, qui ne hait la reine que de trop l'aimer, trouvère aimable plutôt que prétendant, poète selon le cœur de M. de Bornier, vite conquis par l'idéal de féauté française que Blanche fait briller à ses yeux [1] ; — et Hugonnel (qui dans l'histoire s'est appelé Hurepel, ou le *Hérissé*, le *Mal peigné* : c'est pour euphonie, paraît-il, que M. de Bornier a changé son nom), Hurepel donc, le plus féroce des ennemis de la régente et du royaume, « le noir épervier des Ardennes, » comte de Clermont et de Boulogne, fils de Philippe-Auguste et de cette malheureuse Agnès de Méranie qui attira sur notre pays les foudres d'Innocent III, tout près du trône donc par le sang, sinon par la légitimité, ce qui explique ses fureurs sans les excuser.

Aux deux premiers actes, après une exposition dramatique de grande allure, et très pittoresque, des batailles, des sièges, des négociations, des félonies, un chef de routiers (Landini) qui se révèle bon routier (le bon larron) [2] et ne veut pas trahir la reine, puis Robert de Sorbon qui, en qualité de légat du pape, vient proclamer la Trêve de Dieu : on pose les armes, on va à Reims pour le sacre.

A Reims, la trahison se prépare : Hugonnel y conduit Aliénor, figure mystérieuse créée de toutes pièces par M. de Bornier, sorte de bohémienne, pense-t-on, d'origine inconnue... pour le moment.

Dans une scène d'une belle gravité religieuse, Blanche prépare Louis IX au sacre : tels Joad et Joas dans *Athalie*. — Et, en contrepartie de cette scène, Hugonnel encourage Aliénor au crime : en signe d'hommage et de repentance, elle devra, avant le sacre, poser sur la tête du roi un diadème empoisonné dont le poison, par la pression seule du métal, doit pénétrer dans les veines du front. Et Hugonnel, pour lui insuffler le feu sacré, lui révèle le mystère de sa naissance : elle est du sang de Charlemagne, elle est le dernier rejeton de Charlemagne : Louis IX disparu, elle épousera Hugonnel et sera reine de France par droit de naissance autant que par droit de mariage !

Le sacre cependant est terminé, et Louis IX vit. Il vit, et il promène tranquillement sur sa tête le diadème empoisonné et empoisonneur. Le cortège royal défile ; Aliénor s'arrête devant Hugonnel : « C'est toi qui m'as trahi ! » gronde Hugonnel. Que s'est-il passé ? C'est que Hugonnel, fils de

sans doute un simple mouvement oratoire ; mais la préoccupation du mouvement oratoire joue parfois de singuliers tours aux prédicateurs. Comprenez-vous un prêtre qui « s'épouvante » de la beauté des aveux ? qui se dise « écœuré » de leur « monotonie ? » qui en éprouve d' « intolérables brûlures ? » qui cherche ailleurs, — et jusque dans « le monde même, » — « un peu d'air plus pur, » comme s'il était pour une âme sacerdotale une atmosphère plus purifiante que celle du confessionnal ? qui rapporte du confessionnal autre chose que la souveraine joie d'avoir réconcilié des âmes à Dieu, de leur avoir rendu, ne fût-ce que pour un instant, leur robe d'innocence ? et tout cela, à propos de la confession du peuple, des « enfants, » des « jeunes gens, » à propos des péchés du peuple, moins académiques peut-être que ceux du « monde, » moins raffinés dans la forme, moins fardés dans l'expression, c'est-à-dire moins pharisaïques...? Je n'insiste pas ; je veux seulement croire, pour l'honneur du prêtre qui a écrit ces choses et qui est un homme fort distingué (son livre a eu du succès et plusieurs éditions ; il a par ailleurs de belles pages), je veux croire donc que ce n'est pas de son expérience personnelle qu'il nous fait la confidence ici et que, tout entier à ses prédications, il juge un peu du ministère du confessionnal par l'extérieur, par l'idée que s'en font et qu'en expriment parfois les gens du « monde. »

[1] Il lui restera bien un peu d'amour au cœur, mais si pur :

Un rêve de trouvère et de poète, hélas !
Dont on souffre toujours, dont on n'est jamais las :
Douceur, quand on est seul, pour adoucir sa peine,
De murmurer un nom, tout bas, dans l'ombre, à peine,
Bien loin d'elle, bien loin, et d'espérer pourtant
Que ce nom, à travers l'espace, Elle l'entend !

[2] C'est bien le type du routier, qui pille et qui croit quand même, qui serait capable de mettre à feu et à sang un couvent pour avoir de quoi faire dire des messes. Il a le respect de l'Eglise au plus profond de l'âme. Ecoutez-le nous raconter comment un jour il allait mettre à sac la ville de Pistoia,

Quand soudain, devant nous, un chant se fit entendre :
Un vieux prêtre, un légat, seul debout sur le mur,
Chantait l'hymne : PAX IN TERRIS NUNTIATUR !
C'était l'hymne papal qui commande la trêve !
Quoique la paix ne soit ni mon but ni mon rêve,
La voix de Dieu parlait, je partis sur-le-champ
Avec tous mes routiers.

concubine, ne sait pas ce que c'est que la voix du sang; il n'a pas prévu que le sang de Charlemagne, loin d'animer Aliénor au crime, allait l'arrêter :

Je suis, m'avez-vous dit, fille de Charlemagne,
De l'homme dont le nom, depuis quatre cents ans,
Remplit le monde... C'est de lui que je descends !
Et vous avez pensé que cette ombre sublime
Viendrait me conseiller la bassesse et le crime,
Et que je pourrais, moi ! sans un double remords
Avec mon déshonneur déshonorer les morts !
Vous pensiez entraîner mon orgueil et mon âme
En m'offrant je ne sais quelle couronne infâme ;
Vous n'avez pas compris, vous ne comprenez pas
Qu'en m'élevant plus haut je tomberais plus bas ;
Que j'ai senti soudain l'Ange des rois, l'Archange
M'emporter au dessus de toute cette fange !
Vous, sachant qui j'étais !... De quel nom vous nommer ?
Je me hais à présent d'avoir cru vous aimer !
De cet abaissement à Dieu je rendrai compte :
Loin de moi cette horreur, loin de moi cette honte !
Partez, car il me semble encor, malgré cela,
Que mon crime est commis puisque vous êtes là !

Il part, méditant de nouvelles vengeances... Aliénor restée seule, que faire ? Dénoncer Hugonnel ? Mais elle lui doit tant cependant... Ne pas le dénoncer ? Mais c'est exposer le roi à de nouvelles embûches... Elle le dénonce, pose sur son front le diadème empoisonné, et tombe foudroyée. Dénouement que M. de Bornier a pu croire chevaleresque, qui prend des airs de dévouement épique ou de jugement de Dieu, mais qui n'en est pas moins un suicide, et d'autant plus fâcheux que le IV^e acte s'ouvre par une vraie apothéose d'Aliénor et par une absolution solennelle du légat pontifical...

Hugonnel, après un dernier combat, est fait prisonnier. Louis IX, pour ne pas inaugurer son règne par une exécution sommaire, remet la chose au jugement de Dieu : Thibaut va lutter contre Hugonnel en combat singulier; le jugement de Dieu condamne Hugonnel, l'unité française est assurée : c'est la conclusion historique, le dénouement national du drame.

Quant au drame moral, au drame tout intérieur que l'amour de Blanche a soulevé dans l'âme de Thibaut, le voici terminé aussi : Thibaut part pour la croisade ; il fait ses adieux à la cour, et le dernier mot de Blanche, le dernier mot de la pièce, en nous disant le secret inviolé de Blanche, nous révèle tout à coup un nouvel aspect de sa grandeur et ce qu'il y eut d'héroïque, de cornélien, dans cette femme qui, pour être fidèle à un devoir de reine et de mère, sut imposer un tel silence à son cœur :

THIBAUT

Je dois suivre aux Lieux Saints la croisade prochaine ;
Je dois quitter le roi, — je dois quitter la reine !
Mais, sachant où je vais, ils ne me plaindront plus :
Je vais où les martyrs par le Christ sont élus ;
Je précède mon roi dans le chemin céleste :
Qui pleurerait celui qui part ?

BLANCHE *(bas, avec une profonde émotion)*
Celle qui reste !

France... d'abord eut un succès qui rappelait la *Fille de Roland*. Ce fut le chant du cygne de Henri de Bornier. Le poète fut emporté subitement, au commencement de 1901, par une attaque d'influenza : son domestique, qui l'avait quitté pour quelques instants, le trouva mort à son retour. Il n'avait pas d'ennemis. La critique, même celle qui contestait son œuvre, n'en parlait qu'avec déférence. Il ne connut ni l'injure ni l'envie. Et dans sa vie privée, avec ses amis, il était la délicatesse, la simplicité même. Comme le dit M. de Vogüé à ses funérailles, « il chercha dans son œuvre l'héroïsme surhumain ; il fit humainement le bien dans sa vie... Notre ami sera reçu dans la bonté de Dieu comme ses semblables étaient reçus dans la sienne. » Comme poète, le meilleur de sa gloire aura été de purifier l'atmosphère littéraire, de l'élever aussi au dessus du vulgaire dilettantisme, d'être l'un des premiers artisans et le précurseur sonore du renouveau moral et chrétien de la littérature d'aujourd'hui.

Heureux poète, qui pourrait recevoir comme épitaphe les strophes touchantes qu'il adressait un jour à sa fille :

Jamais d'une lèvre flétrie
Je n'outrageai, pas même un jour,
La liberté, Dieu, la patrie,
L'art sévère et le chaste amour.
Si j'avais cédé, lâche et traître,
Au démon que j'ai combattu,
Je sais qui me louerait peut-être...
Toi, ma fille, que dirais-tu ?

VII. — Ce moyen âge si cher à M. de Bornier, les recherches de l'érudition contemporaine, à mesure qu'elles se précisent, tendent toujours à établir que ce fut une époque, non seulement de bien-être et de prospérité matérielle pour les masses populaires, mais aussi de liberté, au moins dans sa belle période, aux XII^e et XIII^e siècles, avant que le droit chrétien eût commencé à s'effacer devant les empiétements du droit romain. Voir, par exemple, encore le grand ouvrage de M. P. Viollet, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France* (jusqu'au XV^e siècle), 3 vol. in-8, Paris, Larose. *(Revue critique*, 24 juillet 1904).

Ainsi, après avoir bien noté (comme le font tous les érudits qui ont étudié cette époque) que « la société emmêlée et touffue du moyen âge résiste aux classifications et aux divisions que nos esprits, moins riches et plus systématiques que ce monde évanoui, s'efforcent d'y introduire pour parvenir à le connaître », — il croit cependant pouvoir dégager du développement du mouvement communal cette loi générale : qu'au moment de l'établissement des communes (XI^e-XII^e siècles) le droit populaire était très simple, de caractère *démocratique*, fondé sur le *suffrage direct*, — tandis qu'au XIII^e siècle et surtout au XIV^e, les constitutions communales se compliquent par l'adoption d'un système électoral à deux ou plusieurs degrés et aboutissent presque toutes à l'oligarchie. Nouvelle preuve que ce n'est point la

liberté ni la démocratie qui sont nouvelles en Europe et que les dominations aristocratiques ne se sont établies qu'aux dépens du système chrétien tel qu'il s'était élaboré sous l'influence des évêques ou des abbayes.

De même, quand il vient à traiter des corporations, M. Viollet insiste sur ce fait que, en beaucoup de points de la France, *le travail libre* a subsisté à côté du travail corporatif à réglementation et monopole, et que les villes de jurande n'ont été qu'une minorité ; et il pense que, sous le régime du XIIIe siècle, il était d'ordinaire plus facile qu'aujourd'hui de conquérir le titre de patron, par la raison très simple que le capital jouait alors un rôle relativement peu important. — Mais, avec le temps et le déclin du droit chrétien, la corporation, elle aussi, a subi l'effet des mêmes tendances aristocratiques asservissantes qui se sont manifestées dans l'évolution des constitutions communales : elle est devenue chaque jour plus étroite, et le système sur lequel elle reposait, plus fiscal et plus oligarchique, jusqu'à ce que la tyrannie où elle dégénéra fournit des prétextes malheureusement trop apparents à sa suppression (sous Turgot d'abord, 1776, puis définitivement sous la Révolution, loi du 17 mars 1791).

Etudiant le développement des Etats-Généraux, M. Viollet conclut que ces assemblées ont été dans notre histoire des *accidents* plutôt qu'une institution proprement dite. La démocratie doit-elle en faire un grief à la royauté ? Non, — puisque 1° ce n'est qu'aux dépens du peuple que s'est développé le Tiers-Etat, et que la population rurale n'était le plus souvent pas représentée dans les assemblées du Tiers, — et puisque 2° la royauté a toujours mieux aimé s'adresser aux populations, *sur place*, dans leur pays, que de réunir une assemblée unique : n'était-ce pas autrement logique ?

VIII. — La liberté de l'artisan au moyen âge frappe non pas seulement des érudits comme M. Viollet ou M. Luchaire ; elle ravit d'aise des artistes comme Péladan (l'ex-sar), qui aime si peu l'Eglise pourtant ! (Péladan, *Psychologie des primitifs*, *Revue Bleue*, 23 juillet).

« On se figure trop, dit-il, le moyen âge comme une immense collégiale où règnent des mœurs ecclésiastiques et où l'artiste affecte des façons de tertiaire. » On contemple le moyen âge comme fait le voyageur d'une cathédrale : la masse étonne, l'ascendance des lignes enthousiasme, mais l'on ne songe pas à ce que chaque plan révèlerait d'esprit d'indépendance et d'individualisme, au « caractère primesautier, intime, individualiste que les vieilles pierres manifesteraient d'un minutieux et méditatif examen. » Ouvrez cependant le récent *Manuel d'archéologie* de M. Enlart, et vous verrez son embarras quand il s'agit de classer et de caractériser les œuvres du gothique naissant, à partir de la fin du XIIe siècle. En aucun temps l'architecture ne fut un art aussi profondément individuel. Toutes ces églises du XIIe siècle, du berceau de l'art ogival, que nous a conservées l'Ile-de-France, ont une physionomie personnelle et vous laissent dans la mémoire une image très nettement distincte. Voyez si vous en pouvez dire autant des imitations qu'en font les modernes !

Non moins que le plan, c'est le décor aussi de l'œuvre qui est personnel. Connaît-on deux madones semblables, identiques de sentiment, du Xe au XVe siècle ? Chacun donnait à la Vierge-Mère les traits les plus chers à son cœur. Quand c'est le cœur qui travaille, l'œuvre est toujours originale. Le cœur du médiéviste travaillait pour le ciel ; l'art grec nous présente un idéal d'humanité qui ne dépassa pas ce monde : la cathédrale au contraire « manifeste que l'homme n'est point le but de l'homme... La moindre figure médiévale produit à divers degrés cet effet d'au-delà et d'horizon indéfini... Pour avoir tout fait avec amour, même la ferrure, même la sculpture invisible, cette époque si concentrée garde un prestige étrange. » Le médiéviste avait une Mère dans les cieux, une Mère d'éternité ; et pour elle il a travaillé anonymement à ces sculptures que nul ne devait voir, à ces vitraux que nous pouvons à peine deviner au moyen des meilleures jumelles [1].

La corporation, qui alors ne comprimait nulle liberté, avait ce précieux résultat de sauvegarder la dignité et la perfection de l'art. On ne distinguait pas l'artisan de l'artiste, l'artisan étant presque toujours artiste, et l'un et l'autre se confondant sous le vocable commun d'ouvrier. Le titre même d'ouvrier était un diplôme : nul n'était ouvrier, nul ne pouvait exercer un état sans l'agrément des maîtres. Le gâte-métier était impossible ; on n'exerçait pas plus la sculpture sans l'agrément des maîtres tailleurs de pierre qu'on n'exerce aujourd'hui la médecine sans le diplôme obtenu par devant la corporation médicale. Seulement il n'y a rien de commun entre nos diplômes officiels et l'affiliation de ce temps-là, entre nos actuels cours de beaux-arts et la situation des élèves chez les maîtres-peintres : ceux-ci étaient des apprentis traités familièrement mais vivant de la vie intime du maître et moralement adoptés.

On vivait de la vie aussi de l'Eglise, et très familièrement, avec la liberté des enfants de Dieu. L'Eglise ne se froissa des libertés de l'art non plus que de celles de la poésie. — « Le moyen âge, implacable à l'hérétique et au sorcier, ne fut pas bassement tracassier. Son indulgence même nous est témoignée par les documents les plus authentiques. Quel chapitre contemporain laisse-

[1] A côté du hiératisme oriental, dit Péladan, à côté de la beauté hellénique, la grâce médiévale, comme une dixième muse, représente l'ingénuité, c'est-à-dire une personnalité si sincère qu'elle s'oublie. Elle ne signe pas son œuvre, tellement sa joie d'œuvrer est profonde, tellement le suffrage souhaité diffère de ceux que nous cherchons aujourd'hui !

rait un sculpteur le pourtraiturer dans les attitudes des vices, au portail de la basilique ? »

L'Eglise qui, suivant le mot de Thiers, n'a jamais empêché de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser, — l'Eglise laissait la pensée d'alors « très active, aussi audacieuse qu'en aucun temps et nullement encapuchonnée de cléricalisme » :

Le XIIIe siècle nous a légué son Encyclopédie comme le XVIIIe ; et au point de vue des idées générales l'œuvre de Diderot reste inférieure à celle de Vincent de Beauvais, esprit synthétique d'une rare lucidité.

Le *Miroir du monde* nous fournit une image très complète de la haute culture à l'époque des grandes cathédrales. Dieu et son œuvre, la création ; l'homme et son œuvre, l'évolution dans le sens de salut et d'éternité : voilà le schéma de l'ouvrage. Après la théodicée vient la cosmologie, et suivant l'ordre de la Genèse les sciences physiques et naturelles. Ensuite l'homme paraît. Les diverses branches du savoir sont autant de branches de salut. La morale nous apprend à nous gouverner individuellement et selon notre état et condition ; l'économique nous enseigne les devoirs familiaux ; la politique les obligations civiques...

On parle du psittacisme du moyen âge : lisez cette phrase de Vincent de Beauvais, « à peine choisie », dit Péladan, vous souvenant qu'elle fut écrite en 1250 : « Les premiers rangs, dans l'empire des lettres, appartiennent sans contredit aux écrivains originaux qui étendent les connaissances humaines, qui agrandissent une science, qui enrichissent un art, qui conçoivent ou expriment des idées nouvelles. » On ne s'en tenait donc pas *ne varietur* au : *Philosophus dixit.*

On va répétant que le développement des sciences physiques était impossible au moyen âge, que les procès de sorcellerie arrêtaient toute investigation : poursuivit-on comme sorcier Roger Bacon († 1294), qui de sa cellule d'Oxford écrivait ceci : — « On peut faire jaillir du bronze des foudres plus redoutables que ceux de la nature ; une faible quantité de matière congrûment préparée produit une horrible explosion accompagnée d'une vive lumière. On peut multiplier ce phénomène jusqu'à détruire une ville et une armée. L'art peut construire des instruments de navigation tels que les plus grands vaisseaux, gouvernés par un seul homme, parcourront les fleuves et les mers avec plus de rapidité que s'ils étaient remplis de rameurs. On peut aussi faire des chars qui, sans le secours d'aucun animal, courront avec une incommensurable vitesse... »

IX. — Roger Bacon, aux environs de 1245, s'était assis, aux côtés de Thomas d'Aquin, aux pieds de Maître Albert, sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, sur la place qui du nom de Maître Albert s'appelle encore aujourd'hui la place Maubert.

C'est Albert le Grand qui a préparé saint Thomas. Saint Thomas, dans l'humilité de sa reconnaissance, aimait à répéter qu'il ne faisait que reprendre l'œuvre d'Albert le Grand : *Sequere ergo divum Albertum magnum, magistrum meum.* C'est Albert le Grand qui, au lendemain des errements du XIIe siècle, orienta la philosophie chrétienne vers une voie droite. Le XIIe siècle, 1° s'était engoué d'Aristote au point de lui sacrifier les dogmes chrétiens, le dogme de la Trinité avec Roscelin et Abailard, le dogme de la présence réelle à la suite de Bérenger, et 2° pris du vertige de l'idéologie, avait perdu contact avec les réalités positives pour s'égarer dans un monde d'abstractions. — Albert le Grand 1° substitue à l'idolâtrie aristotélicienne une sage et chrétienne indépendance : Aristote, répond-il aux fanatiques d'Aristote, est un homme comme nous, et il a pu se tromper comme nous : *Si autem credit ipsum* (Aristotelem) *esse hominem, tunc proculdubio errare potuit sicut et nos ;* — et 2° se rappelant que Dieu se révèle à l'homme non pas seulement par sa parole et par des idées, mais par ses œuvres, et que celles-ci nous frappent d'abord et nous retiennent plus facilement, il fait de la nature, de l'étude des phénomènes qui la composent et des lois qui la régissent, le point de départ d'une théologie nouvelle qui sera désormais, non plus une science spéciale, toute en formules et comme enfermée dans son domaine propre et dans son langage particulier, — mais une science large, immense, infinie, divine et humaine à la fois, une science autour de laquelle convergent toutes les autres sciences.

Mais Albert le Grand ne fut pas seulement un homme de génie ; l'Eglise l'honore comme Bienheureux, et c'est le Bienheureux surtout dont M. Lecigne proposait naguère, en un charmant discours, l'exemple aux étudiants de l'Université catholique de Lille. (*Revue de Lille,* mai 1904). Albert travailla pour la gloire de Dieu, avec autant de simplicité que les imagiers de nos cathédrales. En tête de son œuvre il écrit : « Premièrement pour la gloire de Dieu, puis pour l'utilité de mes frères. *Ad laudem primo Dei omnipotentis, qui fons est sapientiæ et naturæ sator et institutor et rector ; ad utilitatem fratrum et per consequens omnium in eo* (libro) *legentium et desiderantium adipisci scientiam naturalem.* » Une œuvre de piété divine et d'apostolat humain : voilà son programme. Il définissait l'homme : *Nexus Dei et mundi ;* c'est aussi pour lui la définition du savant : un mortel placé à mi-chemin entre le ciel et la terre, qui renvoie vers ses frères le rayonnement qu'il reçoit d'en haut et retourne à Dieu la gloire de ses conquêtes.

Apostolat dans l'humilité : « Toute la science accumulée sous son front ne lui donnait pas plus d'orgueil qu'une liqueur exquise n'en donne au vase qui la reçoit. » Lui dont ses contemporains disaient qu'il était « l'étonnement et la merveille de son siècle, » aimait à s'appeler *malus et piger servus.* Rédigeant ses méditations, il suppliait « ceux qui sont riches dans la science des Ecritures et qui peuvent tirer du trésor de leur cœur les dons précieux et opulents, de ne pas dédaigner

un misérable indigent qui n'a que son obole à jeter comme la pauvre veuve » : *Ne mihi indignentur pauperculo, si cum paupercula vidua duo minuta projiciam.* — Dans ce petit livre, pur chef-d'œuvre, qu'il a intitulé *De adhærendo Deo libellus* et qui a été réimprimé, à l'occasion de son VI^e^ centenaire en 1880, par les soins de son successeur sur le siège de Ratisbonne [1], il donne cette règle admirable qui doit présider à nos examens : *Et postremum argumentum omnium cogitationum, locutionum, operum tuorum, an secundum Deum sint, sit tibi indicium hoc, videlicet si his magis humilis, et intra te et in Deo plus recollectus et confortatus fueris* (Cp. XV). — Et enfin l'on sait la naïve mais profonde parole que lui prête la légende quand il sentit la parole lui manquer et qu'une inspiration céleste l'avertit de descendre de chaire : *Albertus ex asino factus est philosophus et ex philosopho asinus* : quel thème de réflexions pour toutes nos suffisances !

X. — Ce même fascicule de la *Revue de Lille* nous apporte encore une étude sur le chansonnier Béranger. Je me souviens d'avoir lu plusieurs fois que Béranger avait fait une fin chrétienne. Il paraît qu'il n'en est rien, et que sa mort fut l'écho de sa vie.

Sa vie, en quelques dates, la voici : né à Paris en 1780, d'un tailleur de la rue Montorgueil, il est témoin, à neuf ans, de la prise de la Bastille et y gagne, nous dit-il, la fièvre révolutionnaire ; puis on l'envoie chez une tante qui tenait auberge à Péronne ; il y apprend à lire dans les œuvres de Voltaire, reste quelque temps en apprentissage chez un imprimeur de Péronne, revient à Paris à dix-sept ans, en pleine corruption du Directoire, tente la littérature de haut vol et publie un *Clovis*, poème épique qui ne lui donne pas le pain quotidien. La protection de Lucien Bonaparte lui permet de vivre, mais non d'échapper à la censure, qui intercepte ses poésies. Napoléon tombé, il chante Napoléon, pour faire échec à la Restauration. Peu d'influences ont été aussi efficaces que la sienne pour entretenir et développer dans le pays la fièvre révolutionnaire. Il est d'un cynisme dont nul publiciste aujourd'hui ne nous donne l'idée. Sa morale est celle d'Horace : seulement Horace n'avait pas derrière lui dix-huit siècles d'Evangile. Le sage, c'est l'homme entre deux vins qui ne se départ pas un instant de sa tranquillité inaltérable, pas même en face de Dieu [1], le « Dieu des bonnes gens, » « le Bon Dieu à sa fenêtre, » soliveau de la création, — ni en face de la mort, de ce Jour des Morts, qui est respecté même de ceux qui ne respectent plus rien, et qui ne lui inspire, à lui, qu'une pièce tout en éclats de rire en face des tombeaux, — ni en face d'aucune misère humaine non plus que d'aucune grandeur morale : aucun de ceux qui pourchassent à l'heure qu'il est nos religieuses n'oserait remettre en circulation et reprendre à son compte l'idée qui inspire ses *Deux Sœurs de charité* (chanson qui pourrait prendre pour épigraphe ce titre de chapitre d'un des plus ignobles écrivains de la Renaissance italienne, Laurent Valla : *Melius merentur scorta et prostibula de genere humano quam sanctimoniales virgines ac continentes).*

Dieu lui accorda une longue vieillesse. Il mourut en 1857. Dans ses dernières années il habitait à Passy. Quand il tomba malade, une de ses sœurs, religieuse cloîtrée, vint le voir, avec autorisation de l'archevêque de Paris : sa visite parut lui faire plaisir, mais ce fut tout. M. Jousselin, ancien curé de Passy et alors curé de Sainte-Elisabeth, vint le voir aussi, à plusieurs reprises. Leurs conversations furent très courtes et peu importantes. A la dernière visite, au moment où le prêtre lui tendait la main pour prendre congé, Béranger lui dit d'une voix nette : « Votre caractère vous donne le droit de me bénir. Moi aussi je vous bénis. Priez pour moi et pour tous les malheureux. Ma vie a été celle d'un honnête homme. Je ne me rappelle rien dont j'aie à rougir devant Dieu [1]. »

XI. — Sous ce titre : *Figures de la Renaissance*, M. Alfred Poizat, déjà présenté par ailleurs à nos lecteurs, a commencé *(Revue Bleue*, 2 et 9 mars, 9 juillet 1904) une série de portraits qui ressuscitent devant nos yeux plus que des individualités : des groupes : Christophe de Longueil, dit le *Cicéronien*, issu d'une vieille famille d'origine normande, fils naturel d'un archevêque de Malines (né en 1488), petit monstre d'intelligence au collège à Paris, engagé à la suite de l'armée française en partance pour Naples, secrétaire de Philippe d'Autriche en Espagne jusqu'à la mort de ce prince (1506), vagabond en Allemagne, étudiant aux Universités de Poitiers et de Valence, arrêté comme espion en Suisse en 1513 et, navré de coups et de blessures, oublié trente jours durant à la prison prochaine, grand avocat plaidant et consultant à Paris en 1514, deux ans plus tard à Rome où c'est pour lui un engouement général, ami de Bembo et de Sadolet, poussé pendant un temps par une cabale active qui rêve de l'opposer à Erasme le grand Allemand, démoli par une autre cabale et chassé de Rome, errant en Italie, en France, en Néerlande,

[1] B. Alberti magni Ratisbonensis episcopi Ordinis Prædicatorum *De adhærendo Deo libellus*, in-12 de 64 p., 0 f. 60, Ratisbonne, Pustet (Paris, Lethielleux).

[1] Le verre en main, gaiement je me confie
Au Dieu des bonnes gens.

[1] Quelles paroles sur les lèvres d'un mourant dont la main avait tracé ces vers immondes :

N'attendez plus ; partez, mon âme,
Doux rayon de l'astre éternel ;
Mais passez des bras d'une femme
Dans le sein du Dieu paternel.

en Angleterre, repris d'une invincible nostalgie de l'Italie, réinstallé à Padoue en 1520 parmi un cercle d'amis humanistes dont le moins brillant n'est pas l'anglais Raynold Pole, † août 1522, à trente-quatre ans, sous l'habit du Tiers Ordre de Saint-François, après avoir institué Raynold Pole son exécuteur testamentaire.

Pour les contemporains de 1520, il était une puissance littéraire et comptait plus que Pole : Luther fit tout pour le gagner à sa cause ; Longueil, en honnête humaniste qu'il était, mit sa plume au service de l'Eglise [1]. — Pour nous, Longueil est un oublié et nous intéresse surtout à raison de l'amitié profonde qui l'unit à Pole et de l'appui que Pole, plus jeune, lui prêta en des heures difficiles.

A Raynold Pole il ne manqua, pour être pape, que de le vouloir, et pour être roi d'Angleterre, que de l'oser. Il fut le restaurateur de la foi catholique en Angleterre sous le règne de Marie Tudor, et cela suffit à sa gloire. Il naquit en 1500. Son père était cousin de Henri VII Tudor ; sa mère, Marguerite, comtesse de Salisbury, était fille du duc de Clarence et nièce d'Edouard IV York : leur mariage avait uni, comme on voit, la *Rose Rouge* et la *Rose Blanche*. Henri VII, à qui était dû l'arrangement, avait au préalable fait mourir un frère de Marguerite, tandis que lui-même épousait Elisabeth, dernière fille d'Edouard IV.

En 1520, ses études terminées à l'Université d'Oxford, Pole vint en Italie. L'Italie était la terre classique de la beauté et du savoir ; quiconque avait un nom à soutenir devait passer par l'Italie. Pole y séjourna trois ans, à Padoue, dans le cercle de lettrés où brillait Longueil. Puis le désir le reprit de revoir l'Angleterre. Tout le monde y fut frappé de l'élégance d'esprit et de manières qu'il rapportait [2]. Sa longue absence l'avait singulièrement grandi, sans qu'il s'en doutât. Et il rentrait dans un moment où la nation était nerveuse, sourdement divisée, en pleine crise.

On réfléchit peu quel trouble dans les consciences et les esprits, quel malaise général, quel ébranlement jusque dans les situations matérielles la Renaissance avait déterminé chez les peuples du Nord surpris par cette inondation inouïe d'idées nouvelles. En quelques années, on leur avait tout changé de fond en comble, à commencer par la substance même de l'enseignement : en sorte que toute la génération d'hommes qui avait été élevée d'après les méthodes scolastiques se trouvait brusquement mise en réforme, frappée d'incapacité et de ridicule. Il n'y avait plus de place, dans les Universités et les hautes magistratures, que pour les Italiens ou les jeunes gens qui avaient reçu la culture italienne.

Pole, rentrant d'Italie à Londres, trouvait l'opinion préoccupée des mauvais bruits qui commençaient à circuler autour d'Anne de Boleyn et du roi ; chacun pressentait que la grande crise religieuse serait liée à cette affaire passionnelle.

Quelle position allait prendre ce jeune prince, que sa naissance faisait le chef naturel de la noblesse et sur lequel s'égaraient, comme toujours, les vœux de quelques partisans ?

Henri VIII le redoutait : il sentait tout le poids de l'opinion de son cousin, et d'autre part il n'avait point encore expérimenté ni sondé jusqu'où descend la servilité humaine.

Pole, de son côté, nature réservée, peu entreprenante, était fort peu soucieux de se trouver mêlé à ces histoires. Ce fut, pendant un temps, entre le roi et lui, un jeu de cache-cache. Henri VIII cherchait à compromettre Pole, qui toujours se dérobait.

L'entrevue enfin eut lieu. Elle fut sobre et tragique ; Pole parla avec respect mais avec netteté. Le roi, en l'entendant, changea de couleur, porta la main à son poignard qu'il retira à demi et qu'il rentra ensuite lentement et comme à regret au fourreau : — « C'est bien, fit-il, j'examinerai votre opinion et y ferai la réponse qu'elle mérite. »

Pole comprit qu'il n'y avait plus de temps à perdre ; il passa en France, et, après un an de séjour à Avignon, regagna Padoue en 1532.

C'est là que, trois ans après, un courrier de Henri VIII vint l'informer officiellement que l'Angleterre était séparée de Rome, et que le roi y serait désormais seul chef de l'Eglise. Pole en même temps était invité à retourner au plus tôt son opinion motivée : ce qu'il fit courageusement, dans son traité sur l'*Unité de l'Eglise*.

La réponse de Henri VIII fut brève et terrible :

Je me trouvais un matin chez Pole, raconte son secrétaire Beccatelli ; il avait devant lui plusieurs lettres ouvertes, une entre autres écrite en anglais, et qu'il me désigna : « En voilà une à laquelle je ne répondrai pas, » me dit-il.

Je lui demandai de quoi il y était question : « Je voudrais que vous puissiez la lire, reprit-il, vous y verriez de bonnes nouvelles ! » — Puis, au bout d'un instant : « Jusqu'ici je m'étais cru le fils d'une des meilleures et des plus nobles dames d'Angleterre. Je

[1] Il y aurait à dire sur l'idée que M. Poizat se fait de la Réforme. Mais il a raison d'accentuer ce qu'il y avait d'opposition, au fond, entre la Renaissance et la Réforme. Des individualités libertines de la Renaissance ont pu donner dans la Réforme ; mais entre l'esprit de la Renaissance et l'esprit de la Réforme il n'y avait nulle affinité logique, bien au contraire :

« Le luthéranisme, qui ramenait le monde aux disputes théologiques oubliées et qui semblait rétrograder jusqu'à Bérenger, ne pouvait produire que stupeur sur les esprits de la Renaissance... La Réforme fut la réaction violente du particularisme des peuples du Nord contre la civilisation gréco-latine. Elle a été le précipité qui a dissous, en quelques années, l'unité occidentale et provoqué la constitution des nationalités modernes. »

[2] Il passait pour l'un des hommes les plus spirituels de ce temps si fertile en hommes d'esprit. Ses mots n'ont rien perdu de leur saveur après quatre siècles. On lui communiquait un jour une lettre emphatique écrite à propos de la mort d'un ami : « Ah ! fit Pole en la rendant, c'est une vraie lettre de consolation, on ne peut pas s'empêcher de rire en la lisant. » — Un autre jour qu'on lui parlait d'un gentilhomme qui dépensait deux écus par mois pour sa barbe : « La barbe vaut plus que la tête, » répondit-il.

vois que Dieu m'a mieux traité encore : il m'a fait le fils d'une martyre. Le roi a fait décapiter ma mère pour sa foi, quoiqu'elle eût plus de 70 ans et qu'elle fût sa tante, et c'est ainsi qu'il l'a payée des soins donnés à sa fille [1]. » — Et, se levant, il se retira dans son oratoire, d'où il ressortit, une heure après, avec son visage habituel.

Quelques amis, Contarini entre autres, proposèrent alors à Pole de les accompagner à Rome. Il accepta, pour changer le cours de ses idées ; il ne se doutait guère de ce qui l'y attendait.

A peine arrivé, le pape Paul III le mande, sous prétexte de l'entretenir des affaires d'Angleterre, et lui dit : — « Pole, il a été décidé avec Contarini et quelques-uns des principaux de l'Eglise, que je vous élève cardinal. Veuillez donc vous préparer à recevoir le chapeau. »

Pole, qui ne s'était jamais senti de taille à affronter la vie publique ni aucune mission diplomatique, Pole fut atterré. Il se défendit de son mieux, protestant qu'il n'était pas préparé à la vie d'homme d'Eglise ; que les Anglais considéreraient son accession au cardinalat comme une sorte d'abdication de ses droits éventuels à la couronne, et qu'il se trouverait, du même coup, dépossédé d'une influence dont le catholicisme eût pu devenir le bénéficiaire.

Le pape parut d'abord se rendre à ces raisons. Mais il y avait, là-dessous, toute une intrigue politique. Charles-Quint n'avait pas exclu l'Angleterre de ses rêves de monarchie universelle et nourrissait dès lors le projet de faire tomber le royaume d'Angleterre dans sa maison, en expédiant pour époux à Marie Tudor son fils Philippe. Or, Pole était certainement un candidat sérieux à la succession de Henri VIII : il s'agissait donc de l'éliminer, et l'expédient le plus simple, pour écarter de sa tête la couronne future, parut être de lui donner un chapeau. — Aussi les agents de l'empereur, quand ils eurent appris le refus de Pole, revinrent à la charge et travaillèrent si bien Paul III, que celui-ci, se ravisant brusquement, envoya son camérier signifier à Raynold Pole que l'heure était venue et qu'il fallait se soumettre [2].

« Je suis allé comme un agneau à la tonsure, » disait-il plus tard, non sans un reste d'amertume. On était au 22 décembre 1536.

L'existence de Pole cardinal devient dès lors un peu celle d'un proscrit. Toujours entouré de sicaires à la solde de Henri VIII, on le promène dans les légations les plus dangereuses. Il avait à se tenir toujours en communication avec les catholiques d'Angleterre, pour être à portée de les conseiller et de les secourir. Poussé par Charles-Quint et par François Ier, que bernait perpétuellement Henri VIII, il n'avait souvent que le temps de monter à cheval et de fuir, de résidence en résidence, pour n'être pas trahi et livré par ses hôtes mêmes.

Cela dura jusqu'en 1542, époque à laquelle Paul III le désigna comme l'un des trois cardinaux chargés d'ouvrir le Concile de Trente. Le Concile ne put s'ouvrir qu'en 1545 ; Pole n'y resta que peu de temps et revint, à la suite d'un accident, prendre sa légation de Viterbe, qu'il administra doucement, si doucement qu'on lui reprocha plus tard d'avoir trop ménagé les hérétiques.

Son prestige cependant ne cessait de grandir ; et quand Paul III mourut (1549), il se trouva presque désigné par la voix universelle pour lui succéder. Le cardinal Farnèse, petit-fils du pape défunt, le présentait comme son candidat ; et Charles-Quint l'appuyait de toutes ses forces, pour la raison politique sus-mentionnée. Mais cet appui trop ostensible de l'empereur lui aliéna le parti français. Toutefois, dès les premiers tours, il ne manqua à Pole que deux voix pour être élu. Farnèse était plein d'espoir ; une nuit même, la majorité se dessina nettement ; ses amis proposent l'acclamation : — « Non ! dit Pole, pas au milieu de la nuit ; le vote serait suspect. Si Dieu veut que je sois pape, vous me nommerez aussi bien demain matin. » Le lendemain matin, on élut le cardinal di Monte, Jules III.

« Que ne vous ai-je connu plus tôt ! disait un jour à Pole le roi de France. Au lieu de combattre votre élection, c'est vous que j'aurais choisi. »

La Providence allait appeler Pole à une autre mission. Henri VIII avait fait l'Angleterre schismatique ; son fils Edouard VI était en train de la faire luthérienne, quand une mort inopinée l'enleva (1553). Le trône revenait à Marie Tudor, la première fille de Henri VIII. Elle triompha rapidement des compétitions rivales que Warwick lui suscita, et tout de suite annonça l'intention de restaurer le catholicisme dans ses Etats.

Pole dut partir aussitôt pour l'Angleterre, en qualité de Légat. La pensée de ceindre la couronne lui traversa-t-elle alors l'esprit ? Rien ne lui eût été plus facile : il lui suffisait de débarquer et de se montrer : il était libre, n'étant pas dans les Ordres ; Marie l'aimait, et le peuple anglais, qui n'avait qu'antipathie pour le fils de Charles-Quint, ne demandait qu'à acclamer un prince de la maison de ses rois.

Seulement, perplexe, Pole n'avançait qu'à petites journées. Charles-Quint lui dépêcha don Juan de Mendoza qui l'engagea, sous peine d'encourir l'inimitié de l'Empire, à ne pas continuer sa route. Pole s'arrêta. Quand il se remit en chemin, muni du bon vouloir de l'empereur, le mariage de Marie

[1] Marie Tudor, fille du premier mariage de Henri VIII (la future reine et restauratrice du catholicisme en Angleterre), remise après sa naissance aux soins de la mère de Pole.

[2] Paul III ne connut pas, en ceci, le jeu des agents de Charles-Quint. Ceux-ci savaient le faible du Pape pour les humanistes, et l'exploitèrent au profit de l'ambition de leur maître. Paul III, dès son avènement au trône pontifical, peupla le Sacré Collège d'humanistes, comme Sadolet, Contarini, Fregoso, Morone, Aleandro, Jean du Bellay, etc.

Tudor et de Philippe II d'Espagne était un fait accompli ; il rentrait en Angleterre, non plus en prétendant possible, mais en représentant de l'Eglise.

Il passa la Tamise avec un immense cortège de barques multicolores : toute la noblesse et le clergé étaient venus le saluer en pompe. Le roi d'Espagne (« prince consort » d'Angleterre) descendit à sa rencontre ; la reine Marie l'attendait au haut de l'escalier. Bientôt, en qualité de légat, il reçut de toute l'Angleterre le serment solennel d'obédience.

Nommé archevêque de Cantorbéry, il consacra le reste de ses années à la pacification religieuse de son pays. La tâche était ardue ; la politique de Rome (sous le terrible Paul IV Caraffa) la lui compliqua encore d'inextricable façon. Ses vues ne prévalurent pas toujours dans les conseils de la reine, qui écoutait plutôt les avis violents de l'évêque Gardiner. Il connut tous les chagrins, jusqu'à celui d'être dénoncé comme hérétique. L'avènement d'Elisabeth allait bientôt ouvrir les yeux à ses ennemis. La reine Marie et le cardinal Pole moururent la même nuit, à quelques heures d'intervalle (1558). Quand on annonça au cardinal la mort de la reine, il répondit simplement ; « J'espère que Dieu pourvoira aux besoins de ce royaume. » Il avait cinquante-huit ans. — Quatre ans après, Elisabeth était proclamée gouvernante suprême de l'Eglise anglicane, et cette Eglise définitivement constituée par le bill des 39 articles (1562).

XII. — Figure encore de la Renaissance, mais en ce qu'elle eut de pis, que ce Lorenzaccio, type des régicides et idole du romantisme français, sujet d'un drame inédit de George Sand, illustré surtout par le drame que Musset a écrit sous le même titre (en 1833) et qui a été tout récemment mis à la scène, drame dont Musset pensait qu'il ferait de lui le Shakespeare français et qui en tout cas se rapproche beaucoup de la formule shakespearienne si chère à nos romantiques, — sujet enfin, cette année, d'une minutieuse biographie, la première que nous ayons du personnage. (*Lorenzaccio*, par Pierre Gauthiez, in-8, Paris, Fontemoing ; — voir aussi Alfred Poizat, *Revue Bleue*, 9 juillet 1904, et Dauphin Meunier, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet).

Lorenzaccio, humaniste de haute culture, était le plus méprisé des hommes jusqu'à ce qu'il assassina son cousin Alexandre, duc de Florence. Ce meurtre et l'*apologie* qu'il en écrivit, ont fait de lui une manière de grand homme, de son vivant déjà.

Laurent, ou Lorenzino, ou Lorenzaccio, était né Médicis, à Florence, le 23 mars 1514, petit-fils de Laurent l'Ancien, dit *le Grand* et le *Père des Lettres*, l'ami de Savonarole. Et l'on a beau nous dire que « cette race naturellement bilieuse de Médicis roulait par surcroît dans ses veines un sang de génération en génération plus chargé d'essences fines, amères et luxurieuses » ; qu'elle « prédisposait sa descendance aux tares ordinaires de la dégénérescence, comme trop abondamment et trop délicatement nourrie d'une chère incendiaire, comme bridée par les fièvres de l'ambition, comme énervée par l'inquiétude des coups de main, comme avariée enfin et adonnée aux vices contre nature » ; que « Lorenzino procède de tout cela : contre les impulsions de tels instincts, que pourra son éducation ? » Tout cela est vrai de nombre de Médicis, mais il n'y a point là d'atavisme invincible : le père même de Lorenzino fut une tête plutôt faible et médiocre ; sa mère, née Soderini, une femme supérieure, honnête et probe ; son frère cadet, Julien, mourra archevêque d'Aix, sans odeur particulière de sainteté non plus que de vice ; ses deux sœurs, cadettes aussi (il était l'aîné de la famille), feront également d'honnêtes dames.

Son enfance est misérable. Il habite de beaux châteaux, mais où l'on fait maigre chère. A onze ans il perd son père, qui le laisse à la tête d'une famille ruinée (1525). Son cousin cependant, Jules de Médicis, était pape depuis 1523 ; Clément VII, bâtard lui-même, installe à Florence, à la tête du gouvernement, un adolescent trouvé dans les cuisines, le duc Alexandre de Médicis, qui passe pour être son fils (et qui en tout cas est illégitime) ; et il lui adjoint le jeune Hippolyte, né Nemours, qu'il fait cardinal, illégitime aussi (fils de ce Julien de Médicis que le roi de France a titré Nemours). Lors du sac de Rome par Bourbon, les Florentins mettent dehors les protégés du pape. Clément VII traite avec Charles-Quint pour leur rétablissement, et se fait envoyer à Rome le petit Lorenzaccio, envers qui il se montre d'une tendresse et débonnaireté que l'on interprète à paillardise : mais l'on était prompt alors aux mauvaises interprétations, et je crois que nulle époque autant que le XVIe siècle italien ou allemand n'a vu fleurir la calomnie ; il est très difficile de se reconnaître à travers tous ces bruits de scandales quand ils ne nous sont pas confirmés par des documents certains tels que ceux que l'on exhume des Archives secrètes du Vatican.

Lorenzaccio cependant, furieux de voir Clément VII réserver les dignités florentines à des Médicis illégitimes tandis que lui, légitime, était relégué dans l'ombre, Lorenzaccio conçut le projet de tuer le pape (c'est lui qui nous l'avoue). Puis il mit son plan de côté, le réservant pour une occasion plus favorable. En attendant, et pour se faire la main, il décapita, une nuit de 1534, les huit statues de rois barbares qui surmontaient l'Arc de triomphe de Constantin. A Rome c'était un cas pendable. Rome demandait la mort du malfaiteur. Il s'en fut à Florence. Il avait vingt ans.

A Florence, que faire ? De sa vie de Rome il lui restait des habitudes de bruit, d'émotions brutales ; mais la police était rudement faite sous le principat du duc Alexandre. Lorenzaccio résolut de s'at-

tacher à Alexandre. Alexandre prit un goût très vif à la société de Lorenzaccio, et presque tout de suite en fit son favori. Il se méfiait bien un peu de lui, le sentant fourbe ; mais Laurent avait des complaisances si basses et si dégradantes, que le duc se persuada qu'il était lâche. Laurent fut le pourvoyeur de ses plaisirs. Ensemble, ils enlevaient les jeunes filles à leurs familles et assaillaient les couvents. Il ne manquait plus à Laurent, pour achever sa scélératesse, que de faire le délateur : il le fit, et vint dénoncer à Alexandre toute une conspiration à laquelle lui-même avait pris part.

Qu'avait-il voulu ? prévenir une autre dénonciation ? ou se réserver à lui seul la gloire d'être le Brutus de sa patrie ?

Quoi qu'il en soit, après sa délation, Lorenzaccio se vit isolé dans l'horreur et l'effroi qu'il inspirait. Un nouveau crime seul, et d'éclat, pouvait le tirer de là.

Tout cependant réussissait à Alexandre. Il put craindre un instant à la mort de Clément VII ; mais Charles-Quint lui donna sa fille bâtarde Marguerite d'Autriche et le fit duc et prince du Saint-Empire. C'est pour les fêtes de ce mariage que Lorenzaccio composa sa jolie comédie de l'*Aridosia*, l'une des œuvres classiques du vieux théâtre italien (traduite chez nous par Larivey, Molière s'en est inspiré dans son *Avare)*.

Une comédie d'autre genre se préparait. Alexandre avait demandé que Laurent lui livrât sa jeune tante et sa sœur. C'est l'occasion cherchée. Laurent a sauvé de la potence un *bravo*, Scoronconcolo, qui lui en est resté dévoué jusqu'à la mort : — « Scoronconcolo, lui dit-il un jour, j'ai du chagrin. Quelqu'un m'a fait affront. — Nommez-le moi seulement, répond le sbire. On s'arrangera pour que sa figure ne vous cause plus d'ennui. — Il s'agit d'un favori du Duc. — Eh ! quand il s'agirait du Duc ou du Christ en personne ! »

Voilà l'affaire engagée. On décide de répéter tous les soirs, afin d'habituer les voisins au bruit. Les deux compères s'enfermaient dans une chambre et se battaient pour la feinte, en poussant de grands cris et en roulant les meubles. Le meurtre doit s'accomplir à la faveur du tumulte des fêtes de l'Epiphanie.

Le soir du 6 janvier 1537, après un joyeux souper, Laurent va parler au Duc à l'oreille : « C'est fait, dit-il, j'ai décidé ma sœur à passer la nuit chez moi. Venez seul... » Le Duc suit Laurent. Un bon feu dans la chambre. Un bon lit. Laurent y couche le Duc, puis sort, annonçant qu'il va chercher la dame, rentre au bout d'un instant : « Dormez-vous, Monseigneur ? » et, en même temps que la parole, arrive au duc une estocade d'épée courte, qui le traverse de part en part. Le duc saute dans la ruelle, en se roulant sur les matelas, mais reste empêtré dans les rideaux. — « Ah ! Laurent, donne-moi la vie pour l'amour de Dieu ! — Je ne veux qu'une seule chose de vous, » répond l'autre en le rejetant sur le lit ; et comme il faut du silence, il le bâillonne de la main gauche : « N'ayez crainte, Seigneur ! » Ils sont maintenant l'un sur l'autre, enlacés dans une étreinte féroce. Scoronconcolo craint de les mal distinguer, ne sait où frapper, de peur d'atteindre son complice. Le Duc se dégage encore une fois : — « Ah ! Laurent, je n'attendais point cela de toi ! — Au contraire, il y a trop longtemps que vous l'attendez ! » Le duc saisit une escabelle pour s'en faire un bouclier ; mais Scoronconcolo lui fend la figure d'un coup de coutelas. Il retombe, Laurent lui ouvre la gorge, et c'est fait.

Alors, pour être sûr qu'il ne « ressuscitera » pas, il lui arrache le gosier. Plongeant sa main dans la blessure qu'il vient d'ouvrir, il empoigne les cartilages et les tire au dehors. Le cadavre en reste hideux, au point qu'on ne pourra le montrer à personne.

On le ramasse, on l'enveloppe, après l'avoir encore percé et repercé de l'épée, dans une courtine de lit ; il a l'air de dormir.

Laurent va à la fenêtre respirer un peu d'air frais de la nuit, épingle sur la poitrine du duc une pancarte où il a tracé ces mots, inspirateurs de son crime : VINCIT AMOR PATRIÆ, LAUDUMQUE IMMENSA CUPIDO, puis chevauche ventre à terre vers Bologne, où se trouvait un des chefs des « grands bannis », Silvestre Aldobrandini. Il lui conte l'affaire, mais Aldobrandini ne bouge point. Affolé de cette inertie, Laurent reprend le galop vers Venise, où il arrive le 9 janvier, chez les Strozzi, autres « bannis » : mais c'était trop tard. Déjà Florence avait un nouveau duc : les politiques, Guichardin, Cibo, Vettori, gens décidés, sans perdre de temps, au milieu d'une ville perdue de stupeur, avaient acclamé Seigneur de Florence Cosme de Médicis, cousin de Lorenzaccio et fils de Jean des Bandes-Noires. En même temps la tête du meurtrier était mise à prix.

Alors commence pour Lorenzaccio cette effrayante existence du proscrit que suit pas à pas sur toutes les routes du monde une mystérieuse escorte d'assassins. Il essaie encore, à la Mirandole et ailleurs, de recruter des insurgés contre Cosme ; mais chacun fait sa paix avec le pouvoir. La liberté, la République, des mots ! On lui donne, à lui, du Brutus plus qu'il n'en veut, mais on le prie de passer ailleurs.

Il passe au service de la France, qui l'envoie chez le Grand-Turc, à Constantinople, négocier avec Soliman une action commune contre Charles-Quint. Il échoue, rentre à Lyon (octobre 1537), pérégrine avec la cour à Moulins, à Saintes, où il a un oncle évêque, à Paris, où, terré dans un collège, il compose son *Apologie*, chef-d'œuvre qui n'a pas cessé de trouver des admirateurs, merveille de clarté, de droite logique, de sobre éloquence, irréfutable dès que l'on a admis les prémisses.

Or ces prémisses, c'est l'esprit même de la littérature païenne : c'est que « vivre en liberté est la

vraie vie du citoyen » ; c'est que « la liberté est un bien et la tyannie un mal », donc on doit tuer les tyrans ; donc les tyrans, de quelque manière qu'on les tue, sont justement tués. — Mots que tout cela, dira-t-on. Au début de la Renaissance, peut-être, — chez quelques naïfs, peut-être : mais les mots, quand on les entend, dit M. Brunetière, conduisent nécessairement aux idées, et les idées aux actes : « Il n'était pas humainement possible que par delà le poète Prudence on retournât à Catulle et à Martial, ni par delà saint Augustin ou saint Jérôme à Cicéron, sans retourner au paganisme. Il ne l'était pas davantage qu'on retournât au paganisme sans retomber à cette adoration des énergies de la nature qui en avait été toute la religion [1]. »

Cependant les attentats contre la vie de Lorenzaccio se multiplient. La paix de Crépy-en-Valois, entre François Ier et Charles-Quint (18 sept. 1544), gâte définitivement ses affaires. Abandonné par la France, il ne lui reste qu'à gagner l'asile ordinaire des proscrits, des grandes âmes errantes, Venise. Il y complote, par nécessité d'habitude et d'état. Il y fréquente les gens de lettres et d'art, la dernière des sociétés pour un proscrit. Il revoit Benvenuto Cellini, son « mauvais œil » ; l'Arétin l'espionne. Pour des maîtresses il fait des imprudences. Le chef de ses assassins est l'ambassadeur même de Cosme auprès du Doge. A plusieurs reprises il échappe. Enfin, le 26 février 1548, second dimanche de Carême, comme il se rendait à la messe accompagné d'Alexandre Soderini, deux sbires les assaillent. Lorenzaccio, le crâne fendu, est rapporté à son palais, respirant encore, mais sans parole, et, remis entre les bras de sa mère : « Elle se mit à le prier de pardonner, car Dieu aussi avait pardonné. »

XIII. — Un peu d'air pur au sortir de tout ce sang ; un peu de bleu sur ces flaques rouges. M. Dastre, professeur à la Sorbonne, étudie *(Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1904) *l'Azur du ciel.* Qu'est-ce que l'azur céleste ? qu'est-ce que le ciel ? quel en est le lieu ? quelles en sont les limites, la substance, la nature ?

Nous n'en sommes plus évidemment à la simplicité des héros d'Homère qui imaginaient un dôme azuré suspendu au dessus de nos têtes, avec les étoiles fixées comme autant de clous d'or, et servant vraiment de support, d'appui matériel, de « firmament » aux corps célestes.

Nous n'avons plus de ces candeurs ; mais il s'en faut qu'elles aient fait place à autant de certitudes.

Ce que nous savons, c'est que la sphère céleste n'est qu'un leurre. Au delà des limites de notre atmosphère, il n'y a rien que le vide barométrique, l'espace interplanétaire ou intersidéral, l'espace indéfini, insaisissable à nos sens [1], sillonné seulement par les orbites des planètes et les trajectoires des soleils. — Dans ce vide apparent, où est le ciel ?

Où il est ? Notre imagination ne lui assigne pas de bornes ; sa profondeur nous paraît, à première vue, infinie, ou du moins sans mesure, sans autres limites que l'espace lui-même.

En réalité, le ciel, c'est-à-dire la masse bleue et éclairante qui nous donne l'impression d'un dôme suspendu sur nos têtes, ne dépasse point l'étendue de notre atmosphère : il finit avec elle. — Au delà, c'est un gouffre noir. Transportés aux confins de l'enveloppe gazeuse de notre globe, nous ne verrions plus le ciel bleu ; nous aurions, en permanence, au dessus de nos têtes, un dais de ténèbres. La nuit, ce sombre voile serait percé de points brillants, les étoiles. Le jour, nous y verrions se détacher crûment le globe du soleil, sous l'aspect probablement d'un disque violet ; ses rayons ne nous frapperaient qu'à condition d'arriver *directement* à notre œil : les autres seraient pour nous comme non avenus, ne pouvant susciter dans le vide ambiant aucune illumination diffuse. L'espace interplanétaire et intersidéral serait pour nous comme une immense chambre noire, traversée par les faisceaux lumineux issus du soleil et des étoiles, d'une manière silencieuse et secrète, puisqu'il n'y existe point de poussières en suspension susceptibles, par leur éclairement, de nous en révéler le sillage.

Or, jusqu'où s'étend cette atmosphère terrestre, dont la hauteur mesure la profondeur même de notre ciel ? — Gay-Lussac, Biot, Humboldt assignaient à l'atmosphère 43 à 45 kilomètres d'épaisseur, d'après les données fournies par la durée du crépuscule ; — l'observation des étoiles filantes permet de reculer ces bornes à 200 kilomètres ; — celle des aurores boréales les reporte à 8 ou 900 kilomètres ; — et en tout cas, l'atmosphère ne peut dépasser le point où la valeur de la force centrifuge deviendrait égale à la pesanteur, c'est-à-dire environ 35,000 kilomètres. C'est donc aussi la plus grande profondeur possible du ciel azuré.

Le ciel ainsi situé et limité, reste à se demander ce qu'il est. Nous lui connaissons deux qualités : il est lumineux et il est bleu ; il se révèle à nos sens par sa luminosité et par sa couleur ; il est l'objet réel de l'espace qui possède cet éclairement diffus et cette coloration : coloration dont les nuances d'ailleurs se diversifient à l'infini, du bleu sombre du saphir au bleu clair de la turquoise, — liées étroitement aux conditions de l'atmosphère et particulièrement à la présence plus ou moins abondante de l'eau en suspension,

[1] Brunetière, *Hist. de la litt. française classique,* t. I, ch. I, *La Renaissance en Italie.*

[1] D'après la nouvelle école, le vide interplanétaire n'est plus le vide immatériel. Pour S. Artrenius, J.-J. Thomson et un grand nombre de physiciens contemporains, l'espace interplanétaire est sillonné, rempli par les corpuscules cathodiques, par les ions émanés du soleil, qui sont des fragments d'atomes, c'est-à-dire une partie de la matière même du soleil.

— lavées de blanc et quelquefois de jaune ou même de rouge suivant la nature des poussières et des brouillards qui flottent dans l'air au voisinage du sol, — plus intenses au zénith qu'à l'horizon, — plus foncées à mesure qu'on les observe de stations plus hautes, en pays de montagnes.

Mais cette couleur bleue, où siège-t-elle ? d'où émane-t-elle ?

C'est là la question difficile. De nombreux savants s'y sont attaqués depuis un siècle (Arago 1811, Brewster 1842, Clausius 1848, Tyndall 1868, Cornu 1879 et 1884, Hautefeuille et Chapuis 1880, lord Rayleigh 1871 et 1899, Sagnac 1903). Les phénomènes les plus subtils de l'optique physique s'y trouvent impliqués. On y voit intervenir la diffusion lumineuse dans les gaz, la diffraction dans les milieux troubles, la réflexion spéculaire, etc.

Est-ce par transparence que le ciel est bleu ? ou par dissémination ? ou par l'un et l'autre à la fois ?

Dans l'état actuel de la science, on répond que c'est par dissémination, exclusivement, et que la transparence n'a pas de rôle dans le phénomène.

Il n'y a pas très longtemps encore, on eût attribué le phénomène à la transparence. Un vitrail où l'on a incorporé de l'oxyde de cobalt, un flacon où l'on a dilué du sulfate de cuivre, sont bleus par transparence : la lumière qui entre blanche d'un côté sort bleue de l'autre. De même, on supposait que le ciel, c'est-à-dire l'air atmosphérique, contient une substance bleue diluée dans la masse gazeuse et qui lui prête sa couleur. Cette substance, quelle serait-elle ? — Il y a quelque trente ans, on pensait que c'était l'air lui-même, que l'on supposait bleu sous grande épaisseur ; on pensa ensuite que c'était l'ozone, dont la couleur bleue fut en effet reconnue en 1880. Mais l'on sait maintenant que l'air est incolore, aussi bien sous grande que sous mince épaisseur. De plus, le bleu de l'ozone n'est pas le même que le bleu du ciel. Et enfin, à priori, on peut conclure que la coloration du ciel n'est certainement pas due à la transmission par un gaz quelconque, ozone ou autre : car la coloration par transmission ne reproduirait en aucune façon l'aspect du ciel. L'œil n'aurait la sensation du bleu que dans la direction du faisceau solaire. Le ciel se réduirait à un disque d'azur dans un champ de ténèbres. L'illumination universelle du ciel véritable est nécessairement un phénomène de diffusion, de dissémination colorée.

Les rayons du soleil, en pénétrant dans notre atmosphère, ou bien la traversent sans encombre, sans solution de continuité, — ou bien, se heurtant obliquement aux corps en suspension, aux poussières, aux particules d'eau ou peut-être aussi (comme le pensent Brewster et Rayleigh) aux molécules gazeuses, ils s'y réfléchissent et n'arrivent à l'œil qu'après avoir subi une ou plusieurs réflexions : c'est la dissémination.

De la dissémination naît la lumière diffuse. Car, le heurt du rayon solaire substitue la particule réfléchissante à la source solaire comme point de départ du rayon lumineux : elle devient dès lors elle-même une vraie source lumineuse et nous devient visible grâce à cet éclat emprunté. Et comme le phénomène se répète pour toutes les particules semblables du milieu, celui-ci est illuminé dans sa masse et nous devient visible lui-même.

C'est de cette façon que nous voyons tous les corps qui ne sont point parfaitement transparents.

Or, il peut arriver que cette lumière diffuse nous apparaisse sans coloration. Cela arrive quand les rayons des diverses réfrangibilités, rouges, jaunes, verts, bleus, qui nécessairement s'affaiblissent le long de la route, s'affaiblissent du moins tous dans la même proportion exacte et par conséquent forment une lumière semblable, à l'intensité près, à la lumière incidente : dans ce cas, le corps diffusant éclairé par le soleil renvoie à l'œil de la lumière blanche : c'est le fait de tous les corps que nous voyons blancs.

Mais ce qui arrive le plus souvent, c'est que ces rayons, dont en effet la vitesse de vibration et l'intensité sont si diverses, s'affaiblissent en des mesures diverses aussi : la lumière émergente se forme en d'autres proportions que la lumière incidente, et le corps diffusant est alors coloré, — rouge, vert, bleu, suivant qu'il renvoie de préférence, c'est-à-dire plus abondamment, les rayons rouges, verts ou bleus.

C'est le cas de l'atmosphère : elle ne nous renvoie pas en égale proportion les rayons solaires ; elle nous renvoie une plus forte proportion de rayons bleus que de rayons verts, jaunes ou rouges. Pourquoi cette élection des rayons bleus ?

La coloration bleue du ciel est due à la petitesse des particules qui y sont tenues en suspension. C'est ce qu'ont démontré les expériences de Tyndall (1868) : toutes les fois que des particules très ténues sont en suspension dans un milieu transparent, le passage de la lumière y fait apparaître un nuage bleu. La nature du milieu et celle des particules importent peu. Il suffit que les particules soient assez petites, à peine visibles au microscope, c'est-à-dire d'un diamètre inférieur au millième de millimètre *(micron)*. Si elles grossissent, le nuage devient blanc et cesse d'être translucide. — C'est pour cela que les fumées légères du tabac ou de l'encens sont souvent teintées de bleu. C'est ce qui explique encore la nuée bleue qui se montre quand une vapeur commence à se condenser dans un gaz, ou quand un précipité très fin se produit lentement dans un liquide.

Or, précisément, les particules en suspension dans l'atmosphère (poussières, parcelles de glace ou gouttes d'eau), grossières près du sol, deviennent extrêmement ténues dans les régions élevées [1] : d'où l'azur du ciel.

[1] Les gouttes de brouillard, qui dans la plaine ont jusqu'à 127 millièmes de millimètre, n'en ont plus que

Ce sont là des commencements de solution. La science humaine en est toujours à des commencements. — Pour expliquer un phénomène aussi permanent que l'est le bleu du ciel, suffit-il d'en appeler à des corpuscules étrangers dont l'existence est précaire et le destin changeant ? — Rayleigh a vu l'objection ; et, cherchant en conséquence une autre catégorie de particules qui fussent inhérentes à la constitution de l'atmosphère et non plus accidentelles comme les poussières, il n'a trouvé que les particules de l'air lui-même : c'est pourquoi il a admis que les rayons du soleil se diffusent sur les particules gazeuses de la même façon et avec les mêmes effets que sur les poussières et les gouttes d'eau. — A quoi M. Sagnac, de la Faculté des sciences de Lille, objecte que cette hypothèse universalise dans toute l'atmosphère la production du bleu céleste et l'y répartit uniformément : d'où il suivrait que l'intensité de l'azur doit diminuer avec l'altitude aussi vite que la pression atmosphérique : or c'est exactement le contraire qui se produit dans les stations de montagnes. — Aussi, à la donnée trop simple d'une diffusion égale pour chaque molécule, M. Sagnac substitue-t-il l'hypothèse d'une diffusion en rapport avec les distances mutuelles des molécules : le bleu du ciel, dans cette hypothèse, n'est plus répandu partout également ; les couches supérieures de l'atmosphère reprennent, dans la production du bleu céleste, l'influence prépondérante : c'est là, là-haut, que la diffusion bleue domine, et ainsi l'illusion de la voûte azurée se trouverait restaurée comme une réalité par la science contemporaine.

XIV. — M. de Vogüé, d'ordinaire mieux inspiré, se donna, il y a quelque dix ans *(Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1895), la mission d'être le prophète ou le voyant d'une « *Renaissance latine* », incarnée en Gabriel d'Annunzio.

Personne en Italie ne se doutait alors qu'il y eût une Renaissance latine et que Gabriel d'Annunzio en fût l'artiste éponyme. Les premières poésies de d'Annunzio, écrites avant la vingtième année, son *Primo vere*, son *Canto nuovo* et son *Intermezzo divino* y avaient été taxés de « démence aphrodisiaque. » Son roman mondain et libertin *Il Piacere* n'y avait trouvé qu'un froid accueil. Et peut-être l'article même de M. de Vogüé n'eût-il pas suffi à tirer d'Annunzio de son obscurité, si d'Annunzio ne se fût fait à son tour le prophète des vues de M. de Vogüé : — « Vous voyez bien, dit-il à ses amis, vous le voyez bien, il y a une Renaissance latine, et cette Renaissance c'est moi ! »

On l'a cru ; le succès de d'Annunzio est allé en France grandissant ; et, par patriotisme, le public italien, jusque-là hostile à l'homme et indifférent à l'œuvre, s'est mis à acclamer un écrivain que l'étranger consacrait.

De l'homme, on peut tout dire. Il est l'un des plus répugnants personnages qui soient entrés dans l'histoire littéraire. La débauche en lui n'est pas une faiblesse, mais une pose ; et son outrecuidance, le perpétuel étalage de sa personnalité fatiguent même ses admirateurs.

Du penseur, que dire, sinon qu'il n'a pas de pensée, et systématiquement ? Il ne connaît que la sensation, et il ne veut exprimer que la sensation. M. de Vogüé trouve en l'André Sperelli de son *Enfant de volupté* la dernière incarnation de Don Juan. Non. C'est faire tort à Don Juan. Don Juan, tout le long de sa légende, du moine espagnol Tirso de Molina, qui l'a rédigée, jusqu'à Musset, en passant par Molière, Mozart, Byron, — Don Juan est un séducteur de femmes, mais c'est aussi un chercheur d'infini : c'est un épicurien idéaliste, qui poursuit son rêve à travers ses débordements.

Rien de pareil chez d'Annunzio. Le type qui remplit ses romans comme ses drames, le Tullio Hermil de l'*Intrus*, l'André Sperelli de l'*Enfant de volupté*, le Georges Aurispa du *Triomphe de la mort*, le Cantelmo des *Vierges aux Rochers*, le Stelio Effrena du *Feu*, le sculpteur, l'archéologue et le tribun dictateur de ces trois drames de la *Gioconda*, de la *Ville morte*, de la *Gloria* [1] : séducteurs tous, mais sans l'ombre d'idéalisme. Le type de d'Annunzio ne croit à aucune idée ; il ne croit qu'à lui-même et à sa force irrésistible. Sa foi sans bornes en lui-même n'a d'égal que son mépris immense pour le vil troupeau des hommes. C'est ce qu'on appelle, en style d'aujourd'hui, un

6 au flanc des montagnes, à 1,200 mètres d'altitude. — M. Perrotin, directeur de l'Observatoire de Nice, a noté des poussières à plus de 50 kilomètres au dessus du niveau de la mer. — L'éruption du Krakatoa a projeté à plusieurs kilomètres de haut des cendres fines qui ont mis plusieurs années à retomber.

[1] Edouard Schuré, *Le Théâtre de Gabriel d'Annunzio (Revue Bleue*, 2 et 9 juillet 1904). — Il prétend avoir créé, dans sa *Ville morte*, le type du drame néo-latin : quatre personnages, un archéologue et sa sœur, un poète et sa femme : celle-ci aveugle, le poète s'éprend de la sœur de l'archéologue, quand tout à coup l'archéologue se sent pris pour sa propre sœur d'un désir fatal, irrésistible, qui est porté sur la scène en traits inouïs... Une scène unique remplit le Ve acte : le cadavre d'Hébé étendu sur la margelle d'une source ; à droite et à gauche, assis, son frère et le poète. Le poète est consterné ; mais le meurtrier, le frère, parle avec la sérénité d'un sage :

« Toute souillure a disparu de mon âme ; je suis redevenu pur, entièrement pur. Toute la sainteté de mon amour est rentrée dans mon âme comme un torrent de lumière... Encore un bienfait d'elle à travers la mort ! *C'est afin de pouvoir l'aimer ainsi de nouveau que je l'ai tuée*, c'est pour que tu puisses l'aimer ainsi sous mes yeux sans que rien désormais te sépare de moi, *sans cruauté et sans remords*, c'est pour cela que je l'ai tuée... »

Et le poète, l'amant, est convaincu par ce plaidoyer ! Ces deux hommes vont vivre désormais dans une heureuse intimité, dans une sérénité parfaite, avec ce cadavre entre eux... Et l'épouse aveugle du poète, la Cassandre de la pièce, arrive à tâtons, et, touchant le corps refroidi d'Hébé, s'écrie : « Je vois ! Je vois ! » — La toile tombe là-dessus. Que voit-elle ? c'est ce qu'on se demande.

Le péché porte avec soi la mort, disait saint Paul. Il porte aussi la folie... On se rappelle quel lamentable spectacle ce fut que la folie de Nietzsche en ses douze ou quinze dernières années. Gabriel d'Annunzio est disciple de Nietzsche...

« homme fort » ; mais un idéaliste, non pas. Il ne soupçonne ni le tourment de la souffrance humaine, ni celui de l'infini. Son dogme unique est de poser sa griffe sur toutes les proies désirables et d'imposer sa personnalité au monde. Hors de là, il n'y a pour lui que chimère et néant. Mais quel merveilleux virtuose dans l'exploitation du snobisme et de la sottise humaine ! Nul n'excelle comme lui à persuader aux faibles que leur soumission devant lui-même sera leur force ; et les faibles l'entourent en secouant leurs chaînes comme des guirlandes triomphales. Et il est bien vrai que l'humanité est faite pour obéir et qu'elle cherche et trouve sa force dans sa soumission même ; et quand ce n'est pas à Dieu qu'elle se soumet, c'est au « *fauve intellectuel* » de d'Annunzio, au type que d'Annunzio a porté sur la scène avec une maëstria captivante mais dont il avait pris la théorie à Nietzsche. Car d'Annunzio a lu Nietzsche [1], et c'est de Nietzsche qu'il s'est inspiré ; et sans Nietzsche, peut être n'eût-il pas osé porter le cynisme à ce point ?

La « pensée » de M. d'Annunzio vous a été, aussi congrûment que faire se peut, éclaircie dans ce qui précède. — Reste la beauté de la forme, ...magique, prestigieuse, et toute la gamme des épithètes laudatives, forme nouvelle (dit M. de Vogüé), qui fond les sensations puissantes d'un païen moderne à l'analyse minutieuse et suraiguë des romanciers russes. — Ce qu'est cette originalité de forme chez d'Annunzio, M. Schuré le dit en termes qui en sont une éloquente flétrissure (M. Schuré, qui est protestant, y ajoute un trait, pour le moins superflu, à l'adresse d'un « catholicisme réchauffé ») :

> La patrie élective de d'Annunzio n'est pas Athènes... Non, elle est la Lesbos de Sapho et plutôt encore l'Alexandrie de la décadence... Il triomphe dans la vision plastique de la nature. Là, il est passé maître et se montre artiste de génie. Pour peindre, par exemple, les nuances de la peau sur le corps féminin, ses teintes de nacre, d'ambre et d'or,... il a la palette de Rubens et du Titien. La symphonie de la chair et des parfums coule dans son œuvre comme un fleuve grisant... Il possède au suprême degré le sens de la beauté extérieure... Il sait donner à des sensations aiguës, subtiles et fuyantes, la grâce nette d'une statuette de Tanagra ou le contour fruste et ramassé d'un bas-relief antique. Il a précisé et affiné la vision plastique des choses en littérature. Disons donc, pour résumer son originalité et son apport à la poésie, qu'il a étendu le champ de la sensation et de son expression verbale.

Vision plastique, beauté extérieure, sensation : est-ce donc là le tout de l'art ? En est-ce même quelque chose, sinon à condition de servir à l'expression d'un sentiment et d'un idéal ? — « Il y a, dit noblement M. Schuré, il y a une hiérarchie éternelle, infrangible et souveraine, qui veut que la matière soit soumise à l'âme et gouvernée par l'esprit. Cette loi divine et sublime se manifeste aussi bien dans l'homme que dans l'univers et dans l'art. Malheur à ceux qui tenteraient de la fausser ou de la renverser ! L'art vrai et la vraie humanité ne commencent que là où la sensation est dominée par le sentiment et régie par l'idée. »

[1] Sur Nietzsche, voir *Ami* 1901, p. 401-414. — Depuis, d'illustres infortunes sont encore venues mettre en évidence tout ce qu'il y a de puissance séductrice et délétère dans l'œuvre de Nietzsche.

XV. — M. Louis Batiffol poursuit ses recherches sur le temps de Louis XIII, qui désormais est son domaine. Il nous donne aujourd'hui, par le menu, l'emploi d'*une journée de Marie de Médicis. (Revue de Paris*, 1er juin et 1er juillet 1904). Et chacune de ses études est sans doute, par l'art délicat qu'il y met, un régal littéraire. Mais il arrive aussi que la substance historique peut en être un peu mince. C'est le cas pour Marie de Médicis, qui décidément n'a rien à nous dévoiler de comparable aux Médicis de la Renaissance.

Rien, rien, rien dans ces journées d'une femme qui, son mari mort, jouera à la reine de France et se croira de taille à gouverner un Richelieu. De la toilette, beaucoup de toilette ; des réceptions, où elle ne dit rien et ne sait rien dire. Tous les jours, la messe, parce qu'ainsi le comporte le cérémonial de la journée d'un roi et d'une reine de France, au surplus d'une religion assez peu éclairée (détail de liturgie qui n'a certainement rien de liturgique : quand elle va à la messe aux Cordeliers, on lui chante, à son entrée, le *Salve Regina*, ce qui scandalise les âmes pies).

Puis, le dîner (aujourd'hui on dirait le déjeuner), d'ordinaire avec le roi, d'autres fois, en temps de querelle ou pour toute autre raison, chacun chez soi. Menu énorme : quatre entrées, quatre potages entre lesquels le roi et la reine choisissent ; un service de viande bouillie, à savoir « une pièce de bœuf de dix livres, un haut côté de mouton, un chapon, une pièce de veau, trois poulets ; » un service de viande rôtie, composé de : « une épaule de mouton, deux chapons, deux gibiers, une langue de veau, trois poulets, trois pigeons, une pièce de mouton, une pièce de veau. » Les jours maigres, un brochet et une carpe. — A pareil régime, il n'est pas étonnant que Henri IV ne comprenne la vie que ponctuée de purgations et de saignées ; la reine, très sanguine, s'y met bravement et absorbe par jour jusqu'à neuf verres d'eaux de Pougues ou de Spa [1].

L'après-midi aux affaires. « Quelquefois quand les rois sont aux cabinets, écrit Malherbe, les peuples croient qu'ils parlent de changer le pôle arctique à l'antarctique et, le plus souvent, ils prennent des mouches ! » — Henri IV prenait autre chose que des mouches ; mais le plus clair du temps de sa femme se passait en effet à voir

[1] Recette pour le mal de dents. Un jour, le carrosse royal culbuta dans la Seine, à l'entrée du bac de Neuilly. La reine disparut, et ce fut une terrible émotion. Mais Henri IV en fut guéri tout net d'un mal de dents, et rit fort d'avoir découvert ce spécifique contre la douleur.

ses bêtes, sa petite ménagerie de singes, de perroquets, surtout de chiens. Elle ne lit pas. Elle joue aux petites loteries. Elle se fait donner des concerts. Elle passe des heures à regarder un joueur de cartes qui fait mille facéties. Elle aime les plaisanteries « bouffonesques ». Henri IV la conduit quelquefois au thâtre de l'Hôtel de Bourgogne; mais elle aime mieux les comédiens italiens, surtout son Arlequin (de son vrai nom, Tristan Martinelli, né en 1557), à qui elle écrit des lettres très aimables, acceptant d'être la marraine de ses enfants, etc. Ce n'est pas cependant qu'elle soit grande épistolière : elle se met à sa correspondance après onze heures du soir, afin d'avoir un prétexte tout trouvé de l'abréger [1]. — C'est à cette heure, onze heures, que la ronde des gardes du corps ferme les portes du Louvre, remet les clefs au capitaine des gardes et demande le mot pour la nuit.

XVI. — Celle qui fut reine de France sous le petit-fils de Marie de Médicis, Marie-Thérèse d'Autriche (celle qui doit son immortalité à l'*Oraison funèbre* de Bossuet), ne fut pas non plus à la hauteur de son rang. Elle était de cette malheureuse famille de Habsbourg, si vite amenée à épuisement par ces perpétuels mariages entre consanguins que la politique multipliait en prévision du jour toujours espéré qui de nouveau réunirait sur une même tête toutes les possessions de Charles-Quint.

Elle était presque née avec la pensée d'être un jour reine de France ; sa mère, fille de Henri IV (Elisabeth de France, épouse de Philippe IV d'Espagne en 1615), lui avait tant répété que le bonheur n'était que là, — ou dans un couvent! Louis XIV avait été le Prince Charmant de ses rêves d'infante. Quand elle vit un seigneur français venir la demander « en poste » de la part de son maître, la chose lui parut toute naturelle. Elle se crut arrivée. Elle demanda à son époux la promesse qu'ils ne se quitteraient jamais, ni jour ni nuit, dans la mesure du possible. Louis XIV promit, tint parole, et ce fut la « Précaution inutile. »

[1] Le soir, le roi et la reine vont quelquefois prendre leur repas en ville chez un particulier : c'est celui-ci qui paie, c'est le roi qui s'invite (l'empereur Guillaume II en fait tout autant, sans se demander s'il fait toujours plaisir), car on n'a pas le droit de l'inviter, et il choisit lui-même les convives, On va ainsi dîner souvent chez Sully, à l'Arsenal, chez les Concini, chez les Conti, etc., mais surtout chez le banquier Zamet, qui habite au Marais (rue Beautreillis) un luxueux hôtel. — Les Zamet sont une famille d'origine vénitienne, vieux serviteurs des Médicis ; ils ont fait une grosse fortune dans la banque et rendent de grands services financiers au roi ; Zamet est un ami pour la famille royale, un homme de confiance, qu'on nomme surintendant général de la maison de la reine en 1603. Un de ses fils, Sébastien, d'abord aumônier de la reine, abbé de cour et mondain, converti ensuite à l'occasion d'une grande maladie, devint évêque de Langres, et l'une des gloires de l'épiscopat et de la réforme catholique en France au xvııe siècle, † 1665. C'est ce que les Médicis nous ont légué de mieux.

D'après Mme de Motteville et Mme de Maintenon, elle ne sut pas s'y prendre. (Voir la continuation des études de Mme Arvède Barine sur *La Grande Mademoiselle, Revue des Deux Mondes*, 1er mars et 15 août 1904). Sa dévotion était « mal entendue » : si le roi la demandait, elle refusait de lui sacrifier une oraison. Elle avait aussi une jalousie « mal entendue » : si le roi ne la demandait pas, elle ne distinguait pas assez, dans ses plaintes contre ceux qui le lui enlevaient, entre Mlle de La Vallière et le Conseil des ministres. Son humeur était décourageante. Si le roi l'emmenait, elle se plaignait de tout. S'il ne l'emmenait pas, c'étaient des flots de larmes. Si le dîner n'était pas à son goût, elle était maussade. S'il lui plaisait, elle se tourmentait : « On mangera tout; l'on ne me laissera rien [1]. » — « Et le roi s'en moquait, » ajoute Mademoiselle, amenée par sa naissance à se trouver souvent parmi ceux qui « mangeaient tout. » — Marie-Thérèse était bonne, la vertu même, elle adorait son mari, et avec cela elle était à fuir. — Mme de Maintenon résumait la situation en disant que la reine savait aimer et ne savait pas plaire, au rebours du roi, qui avait tout pour plaire, « sans être capable d'aimer beaucoup. »

Louis XIV avait épousé Marie-Thérèse le 9 juin 1660. Un an après, commençait le défilé des maîtresses imposées à la famille royale et à toute la France, elles et leurs enfants. Louis XIV s'était senti incapable d'être vertueux, et il en fit le lamentable aveu à sa mère. Peu de scènes mettent en plus douloureuse lumière ce que c'est que la misère d'une âme grande par ailleurs, mais si irrémédiablement petite ou rapetissée devant ce que Bossuet appelle l'ensorcellement de la bagatelle. Un jour donc que la reine sa mère lui représentait le scandale de sa liaison avec Mlle de La Vallière, raconte Mme de Motteville,

> Il lui répondit cordialement, avec des larmes de douleur qui partaient du fond de son cœur, où il y avait encore quelque reste de sa piété passée, qu'il connaissait son mal ; qu'il en ressentait quelquefois de la

[1] La plainte semble ridicule ; et il était ridicule assurément de la formuler. Mais dans le fond, elle n'était que trop justifiée. Sur la goinfrerie, l'indélicatesse, la malpropreté inouïe des grands seigneurs de la Cour, Saint-Simon et autres mémorialistes du temps abondent en détails d'autant plus significatifs qu'ils sont jetés là de façon inconsciente, sans que ceux qui nous les donnent se doutent qu'ils pourront choquer une postérité plus affinée. — Autre détail que nous a signalé précédemment Mme Arvède Barine et que je demande permission de signaler après elle : c'est au chapitre où elle nous peint, au Louvre de Louis XIII, le flot montant et descendant des courtisans, des gens d'affaires, de la valetaille : tout ce monde, dit-elle, « considérait les escaliers, les balcons, les corridors, le derrière des portes comme des endroits propices au soulagement de la nature. » — Et il est trop vrai que les architectes de la Renaissance, tout préoccupés d'étaler l'orgueil de leurs colonnes, oubliaient les cabinets ; ce qui n'empêche pas nombre de gens, à la suite de Michelet, de tonner contre l'hygiène du moyen âge, de cet âge si complet, si compréhensif, si attentif à toutes choses humaines, « nobles » ou vulgaires, et en particulier à annexer des « privés » presque à chaque chambre.

peine et de la honte ; qu'il avait fait ce qu'il avait pu pour se retenir d'offenser Dieu et pour ne se pas abandonner à ses passions ; mais qu'*il était contraint de lui avouer qu'elles étaient devenues plus fortes que sa raison*, qu'il ne pouvait plus résister à leur violence, et qu'il ne se sentait pas même le désir de le faire.

Cette conversation avait lieu en juillet 1664. L'automne suivant, le roi ayant trouvé la reine sa femme « toute en larmes dans son oratoire », « lui fit espérer » qu'à trente ans il serait un « bon mari » : propos que sur toute autre lèvre l'on serait tenté de trouver cynique, et qui sur les lèvres de Louis XIV semble procéder simplement de son égoïsme immense et inconscient [1].

XVII. — Louis XIV ne reconnaissait qu'à lui-même le privilège d'avoir un cœur et de céder à ses penchants. Pour autrui c'était un tyran terrible ; il prétendait au droit absolu de disposer de la main de quiconque tenait à la famille royale. La Grande Mademoiselle en fit l'expérience, vers la fin de l'hiver de 1662. Il s'agissait de la marier au roi de Portugal, pour détourner les velléités qu'avait l'Espagne de reconquérir ce petit royaume (qui, après soixante ans de domination espagnole, avait repris son indépendance en 1640). Or, le roi de Portugal, Alphonse VI, âgé d'à peine vingt ans, était un petit monstre, ne sachant ni lire ni écrire, d'une brutalité qui aujourd'hui nous semble incroyable, tirant les oreilles et arrachant les cheveux du premier venu, dans ses bons jours, et dans les mauvais, frappant des pieds, des mains, de l'épée, tous ceux qui le fâchaient, indifférement, à moitié paralysé d'une jambe, couvert d'ulcères, gros petit tonneau, « gauche et malpropre, » presque toujours ivre, etc. Bref, peu importe ce qu'il était : l'essentiel, c'est que la Grande Mademoiselle (qui avait alors trente-cinq ans) n'en voulait point du tout. Turenne s'en fut la trouver de la part du roi : — « Je vous veux faire reine du Portugal. — Fi ! je n'en veux point. — *Les filles de votre qualité n'ont point de volonté ; elle doit être celle du Roi.* » Turenne revint à la charge : — « Mais, quand l'on est Mademoiselle, on est sujette du Roi. Il veut ce qu'il veut... Quelquefois il met en prison dans sa propre maison, envoie dans un couvent, et, après tout cela, il faut obéir. Qu'est-ce qu'il y a à répondre à cela ? » — Et, comme d'autres amis après Turenne insistaient, la Grande Mademoiselle, point facile pourtant à intimider (c'est elle qui au cours de la Fronde avait fait tirer le canon sur les troupes du roi, le fameux coup de canon qui avait tué son mari), finit par s'inquiéter et confia sa peine à la Reine-Mère, qui se borna à ces mots : « *Si le Roi le veut, c'est une terrible pitié : il est le maître ;* pour moi, je n'ai rien à dire là-dessus. » — La saison de partir venue, il fallut prendre congé du Roi. Mademoiselle voulut en avoir le cœur net :

« Sire, si Votre Majesté voulait songer à mon établissement, voilà M. de Béziers... qui passera à Turin, il pourra négocier mon mariage avec M. de Savoie. — *Je songerai à vous quand cela me conviendra et je vous marierai où il sera utile pour mon service :* » d'un ton sec, qui m'effraya fort, raconte-t-elle. Sur cela, il me salua fort froidement, et je m'en allai ; je pris mes eaux.

Louis XIV, non plus que la plupart des rois absolus de l'époque moderne, ne soupçonnait pas que la liberté des parties contractantes eût à intervenir dans un mariage quand la raison d'Etat commandait. Il était si ignorant en matière religieuse ! Son instruction religieuse, aux jours de son enfance, avait été réservée à sa mère, qui ne lui avait guère enseigné que des pratiques et une piété plutôt machinale. Louis XIV ne sut jamais autre chose. Il était aussi ignorant en catéchisme qu'en grammaire latine, avec cette différence qu'il voyait la nécessité d'apprendre le latin pour lire les dépêches diplomatiques, tandis qu'il ne percevait pas du tout l'utilité de savoir sa religion. Il ne varia jamais là-dessus ; M^{me} de Maintenon elle-même y perdit sa peine. La seconde Madame, la Palatine (née huguenote et point toujours édifiée de ce qu'elle vit en France après son mariage et son passage au catholicisme), n'en revenait pas. Elle écrivait (lettre du 9 juillet 1719) : « Pourvu, croyait-il, qu'il écoutât son confesseur et récitât son *Pater*, tout irait bien et sa dévotion serait parfaite [1]. »

[1] Le scandale de ces liaisons de Louis XIV, ce fut moins encore une faiblesse morale qui, hélas ! est de tous les temps, que la prétention de tenir ses maîtresses à la cour : ce qui amena les courtisans à observer vis-à-vis d'elles une sorte d'étiquette qui révèle un bien vilain affaissement du sens moral. Louis XIV eut à la cour non pas seulement une, mais deux maîtresses à la fois : Louise de la Vallière y resta dix ans encore (1664-1674) dans une faveur déclinante tandis que montait la fortune de Mme de Montespan. Le peuple avait trouvé le mot juste lorsqu'il courait voir « *les trois reines* » dans un même carrosse. Elles paraissent toutes les trois au lit de mort de Henriette d'Angleterre (c'est un détail dont Bossuet n'a pas encombré son *Oraison funèbre).* Elles paraissent au berceau d'une fille de Louis XIV et de Marie-Thérèse, morte en bas âge : « Je la trouvai (l'enfant) à l'extrémité, écrit la Grande Mademoiselle... On y fut quasi toute la nuit à la voir agoniser. Mme de Montespan et Mme de La Vallière y étaient. » Et, en manière de réciprocité, un des fils de Louis XIV et de Mme de Montespan se trouvant « un peu malade » (1675), la reine Marie-Thérèse se fit une obligation d'aller voir l'enfant et de distraire la mère ! Elle passait prendre Mme de Montespan, l'emmenait se promener à Trianon, ou dîner dans quelque couvent favori... Et la Grande Mademoiselle, la dédaigneuse Mademoiselle ne répugna point à se lier avec Mme de Montespan, et à en faire à la Cour sa société préférée. Il est vrai qu'elle avait toujours eu pour principe que la vertu des autres ne la regardait pas.

[1] La *Compagnie du Saint-Sacrement*, baptisée par les libertins « cabale des dévots », essaya de parvenir jusqu'au roi et de lui faire entendre la vérité. En vain. Elle n'était d'ailleurs à cette date que l'ombre d'elle-même, après toutes les tracasseries qu'elle avait subies de Mazarin. Elle eut beaucoup d'ennemis, et les mérita quelquefois par l'indélicatesse ou l'inhabileté de ses procédés. Mais nous avons dit ailleurs ses mérites et comment elle fut un auxiliaire puissant pour saint Vincent de Paul et l'âme de toutes les grandes entreprises charitables du siècle. — Si elle avait réussi à s'assurer du Roi, écrit M^{me} Arvède Barine, « l'histoire du règne n'au-

XVIII. — Une autre victime de ce système des mariages consanguins en faveur chez les Habsbourgs pendant le XVIe et le XVIIe siècle, ce fut ce pauvre empereur d'Allemagne Léopold Ier (né en 1640, empereur en 1658, † 1705). On vient de publier, dans la IIe série des *Fontes rerum Austriacarum*, sa correspondance intime avec un comte de Poetting, son aîné d'une douzaine d'années, ambassadeur à Madrid, puis grand-maréchal de la cour de Vienne, † 1678. *(Privatbriefe Kaiser Leopold I an den Grafen Franz Eusebius Pötting 1662-1673*, publiées par A. F. Pribram et M. Landwehr von Pragenau, à Vienne, chez Carl Gerold fils, 2 vol. in-8 de XCIX-430 et 494 p.). Les deux correspondants sont l'un et l'autre à la même hauteur intellectuelle, et cette hauteur est mince. Rien de plus vulgaire, de plus insignifiant, de plus insipide que ces confidences impériales où l'on nous parle surtout des joies et des douleurs de l'époux et du père, de mesquines intrigues de cour, etc. En somme, c'était déjà là l'image que l'on se faisait de ce pauvre Léopold à travers les copieux ouvrages d'Onno Klopp *(Das Jahr 1683*, et *Der Fall des Hauses Stuart)*, malgré tous les efforts que déploie Onno Klopp pour le hausser à un certain relief de majesté ou peut-être à cause de ces efforts mêmes puisque le résultat en apparaît si maigre : intelligence médiocre, si médiocre que le cœur lui-même s'en trouve fermé à toute grandeur, avec cela mal servie par une volonté plutôt passive et d'avance résignée à plier sous les coups du sort plutôt qu'à réagir contre eux. Quand on compare cette correspondance aux lettres de Louis XIV ou de Guillaume d'Orange, on comprend mieux pourquoi les Habsbourgs du XVIIe siècle ont succombé devant les Bourbons [1].

XIX. — La *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet publie sur Marie-Antoinette un document très important intitulé *Réflexions historiques sur Marie-Antoinette*, et qui date de novembre 1798, écrit tout entier de la main de Louis XVIII [2]. Louis XVIII n'avait jamais aimé Marie-Antoinette et son témoignage n'en prend que plus de force. Il explique avec une finesse fort judicieuse comment la reine, d'abord si populaire, arriva rapidement à être détestée. Elle était affable et bonne, avec un immense besoin d'amitié, simple, ennemie de la contrainte, volontiers portée à faire le métier de roi comme sa mère Marie-Thérèse.

Tout cela plut d'abord au peuple. On fut reconnaissant à la reine de se montrer charitable, de prendre part aux fêtes publiques, d'apporter à la cour de Louis XV un peu de mouvement et de gaieté qui y manquait tant. — Peu à peu les ennemis de la reine (et c'étaient tous de grands seigneurs) noircirent et calomnièrent tout cela. On taxa de favoritisme sa fidélité à ses amies, de libertinage sa gaieté, et sa simplicité d'impudeur.

Surtout on lui reprocha la part qu'elle prit aux affaires publiques. — « Quel fardeau ! lui avait dit Louis XVI en la pressant dans ses bras à la nouvelle de la mort de Louis XV, mais vous m'aiderez à le supporter. » Quel sens Louis XVI attachait à ce mot, dit dans une effusion de sensibilité, ce serait difficile à préciser. Mais Marie-Antoinette l'entendit dans le sens le plus étendu. L'idée d'une *femme-roi* n'avait rien de nouveau pour elle, et la gloire du règne de Marie-Thérèse pouvait lui persuader que les Français penseraient à cet égard comme les Autrichiens, surtout au spectacle de l'enthousiasme que sa présence excitait aux promenades, aux spectacles, partout où elle paraissait en public, mais, plus encore qu'ailleurs, au sacre du roi, où cet enthousiasme fut presque un culte :

L'infortunée se trompait, écrit Louis XVIII : le caractère réfléchi des Allemands les empêchait d'abuser de la familiarité que Marie-Thérèse avait substituée au cérémonial usité sous l'empereur Charles VI son père, et ils ne cessèrent jamais de voir leur *souverain* dans celle qui ne se montrait que leur amie. — Les Français, au contraire, ne tardèrent pas à voir leur égale dans celle qui, rejetant les formalités auxquelles ils étaient habitués sous l'ancienne cour, venait sans appareil se

rait certainement pas été la même. Livré à son influence, *l'Etat n'aurait pas attendu la grande Révolution pour prendre conscience de ses devoirs envers le peuple.* »

Un autre exemple, et typique, de la pauvreté de sens moral de Louis XIV, c'est la page de ses *Mémoires* où il expose au Dauphin son fils ses idées sur les maîtresses des rois. Il daigne dire sans doute que « le prince... devrait toujours être un parfait modèle de vertu », et aussi que le devoir du chrétien est « de s'abstenir de tous ces commerces illicites qui ne sont *presque jamais* innocents. » — Il ajoute :

« J'aurais pu sans doute me passer de vous parler de cet attachement (Mlle de la Vallière) dont l'exemple n'est pas bon à suivre. Mais, après avoir tiré plusieurs instructions des manquements que j'ai remarqués dans les autres, je n'ai pas voulu vous priver de celles que vous pouviez tirer des miens propres. »

Or, la première « instruction » à tirer de ses « manquements », c'est qu'il ne faut pas perdre son temps avec les femmes : — « Que le temps que nous donnons à notre amour ne soit jamais pris au préjudice de nos affaires. » — La seconde « considération..., c'est qu'en abandonnant notre cœur, il faut demeurer maître absolu de notre esprit ; que nous séparions les tendresses d'amant d'avec les résolutions de souverain ; que la beauté qui fait nos plaisirs n'ait jamais la liberté de nous parler de nos affaires, ni des personnes qui nous y servent, et que ce soit deux choses absolument séparées. — Vous savez ce que je vous ai dit en diverses occasions contre le crédit des favoris ; celui d'une maîtresse est bien plus dangereux. »

On voit que les pouvoirs civils n'ont pas attendu la Révolution pour professer la « séparation de l'Eglise et de l'Etat », le divorce entre la raison d'Etat et la loi morale.

[1] Un détail de cette correspondance qui montre bien l'idée tout humaine que l'on se faisait des nominations aux dignités ecclésiastiques : pour se débarrasser d'un comte Rabatta qu'il trouvait vraiment encombrant et dont il ne savait que faire, il le nomme à l'évêché de Laibach et s'applaudit naïvement de cette solution : « *Habe mich seiner entledigt, indem ich nicht gewusst hätt ihn zu accomodiren ; und so ist er wohl accomodirt.* »

[2] Ce document a été découvert par M. Ernest Daudet, au cours de ses recherches sur les émigrés, en vue de la grande Histoire de l'émigration qu'il prépare et dont le tome Ier a paru cette année même.

mêler à leurs jeux, à leurs sociétés, et bientôt ils en vinrent à regarder la reine à peu près du même œil qu'ils avaient vu les maîtresses du feu roi. Ce peuple, le plus galant de la terre, ne peut cependant supporter l'idée d'être gouverné par une femme ; les maîtresses de ses rois ont toujours été l'objet de son antipathie. Mais l'espoir d'un changement flattait ses idées, au lieu que la vertu connue de Louis XVI était un garant de la durée du crédit de Marie-Antoinette, et, lorsque le premier enthousiasme fut passé, ce peuple, qui n'était pas encore accoutumé à s'en prendre à son roi de ses souffrances, dont l'exclamation la plus familière était : *Ah ! si notre bon roi le savait !* commença à se persuader que la reine était la cause du poids des impôts, et bientôt l'amour fit place au sentiment opposé.

Marie-Antoinette eût pu sans doute arrêter ce mal dans sa source, en changeant de bonne heure sa conduite, en mettant plus de dignité dans son maintien ou plutôt dans son genre de vie... Mais plusieurs causes concoururent à l'en empêcher. Il était difficile qu'une femme de vingt ans, sûre du cœur de son mari, accoutumée aux hommages du public, songeât d'elle-même que les moyens qui lui avaient attiré ces hommages les lui feraient perdre. Il aurait donc fallu que quelqu'un lui eût fait faire cette réflexion ; et qui aurait pu la lui inspirer ? J'ai déjà expliqué pourquoi les avis des princesses ses tantes auraient produit peu d'effet sur son esprit ; ses beaux-frères ou ses belles-sœurs étaient ou de son âge, ou plus jeunes qu'elle, et trouvaient fort doux que la cour eût pris un ton opposé à celui qui les avait gênés sous Louis XV... La société que Marie-Antoinette *se forma*, loin de l'éclairer, contribua plus que tout le reste à lui fasciner les yeux.

Tout cela est très fin ; et l'on ne peut pas mettre plus de délicatesse à faire entendre que ce qui fut la perte de Marie-Antoinette, c'est qu'elle était incapable d'écouter un avis, un avertissement, avec cela éprise de popularité et grisée d'applaudissements, incroyablement accessible, dans sa naïveté, à l'adulation et aux caresses de l'opinion. (Se rappeler son rôle dans la question de la rentrée de Voltaire à Paris, dans l'affaire Lally-Tolendal, dans l'affaire des *Noces de Figaro*, dans cette *Affaire du Collier*, où son grand tort fut, alors que tout se pouvait clore par une lettre de cachet, d'obliger le roi à saisir le Parlement, et ce, au mépris de l'immunité ecclésiastique, au mépris de l'avertissement de Pie VI qui menaça même le roi de l'excommunication de la Bulle *In Cœna Domini).*

XX. — Lire, dans le *Correspondant* du 10 mai 1904, une étude de M. Ambroise Rendu (conseiller municipal de Paris) : *Pour les femmes isolées, L'Assistance féminine à Paris, en France et à l'étranger.* Chaque année nous tenons nos lecteurs au courant des principales œuvres de ce genre ; et il n'est pas un de nos confrères du ministère qui n'ait reçu confidence de la détresse extrême où tombent tant de jeunes femmes ou jeunes filles qui, émigrées à Paris sur la foi d'une annonce, s'entendent répondre que la place est prise ou que l'on ne cherche plus personne pour le moment. Rien ne saurait dispenser de lire l'étude très documentée de M. A. Rendu. Rappelons ici quelques adresses seulement pour mettre sur la voie, en cas de besoin :

Œuvre de la Bonne-Garde, fondée en 1881 pour jeunes filles âgées d'au moins vingt ans et sans famille à Paris, dirigée par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, pension de 35 à 45 francs par mois (première fondation, rue Oudinot, 3 ; une douzaine au moins de succursales dans Paris) ; — *Œuvre de Notre-Dame de Bonne-Garde*, rue de la Sourdière, 25, 1 fr. 50 par jour ; — *Maison de famille pour jeunes ouvrières*, rue de Maubeuge, 25, 50 fr. par mois (religieuses de Marie-Auxiliatrice) ; — *Patronage*, rue Notre-Dame des Champs, 39, 1 fr. 25 par jour (gratuit pour convalescentes qui sortent de l'hôpital) ; — *Home français*, rue Spontini, 61, 11-13 fr. ou 21-25 fr. par semaine (reçoit jeunes filles sans distinction de culte) ; — *Œuvre de Notre-Dame de Bon-Secours*, cité Voltaire, 4, 1 fr. 30 par jour ; — *Œuvre familiale des ouvrières*, rue d'Hauteville, 74, 11 fr. par semaine (repas à 35 et 55 centimes pour les externes) ; — *Maison de famille*, rue du Retiro, 19 (ouverte par l'*Aiguille*) ; — *Restaurant féminin de la rive gauche*, rue du Bac, 21 ; — etc. [1]

XXI. — Lire aussi la série que M. Etienne Lamy vient de commencer (*Revue des Deux Mondes*, 15 août, 1er septembre) sous ce titre : *Le Gouvernement de la Défense nationale : La conquête de la France par le parti républicain.* Il n'y avait en France qu'une infime minorité de républicains le 4 septembre 1870 : la France les a laissés faire, et le régime qu'ils ont installé a duré plus qu'aucun des régimes qui se sont succédé au cours du XIXe siècle. Elle a laissé tomber l'Empire sans mot dire, cet Empire qui pourtant était le régime de son choix, le seul régime qui ne se fût pas imposé à elle et qu'elle-même eût créé par le premier usage qu'elle fit du plébiscite le 10 décembre 1848, hors des partis et malgré les partis. Peut-être même est-ce parce que l'Empire était son œuvre qu'elle se tut devant son écroulement : — « La France était d'autant moins prête à défendre l'Empire qu'elle *se sentait plus responsable de l'avoir créé.* ...La France voyait condamnée sa propre sagesse, punie sa longue volonté de ne pas vouloir. Pour le salut, rien ne lui restait, sinon cette volonté inexercée, étrangère aux affaires publiques. Elle sentait qu'elle s'était méprise sur les conditions de l'ordre dans la société. Son malheur, où elle reconnaissait sa faute, pesait sur elle comme un remords, et lui enlevait toute confiance en elle-même. Ainsi timide au moment même où il lui aurait fallu de l'initiative, elle n'était prête encore qu'à obéir. »

[1] Demander tous renseignements à l'*Association catholique internationale des Œuvres pour la protection de la jeune fille* (dont l'*Ami* a raconté la fondation à Fribourg de Suisse), bureau à Paris, rue de Vaugirard, 53, sous la présidence du comte de Nicolay.

Pour Lyon, consulter l'excellente publication mensuelle dirigée par Mlle Rochebillard : *Le travail de la femme et de la jeune fille*, 2 fr. 50 par an pour Lyon (départements, 3 fr.), Lyon, rue Boissac, 8 (Paris, rue de Maubeuge, 69).

Elle « obéit », et se laissa « conquérir ». L'habileté du parti républicain fut pour quelque chose, mais pour assez peu, dans l'œuvre de conquête; la maladresse ou la faute des anciens partis fit le reste, c'est-à-dire presque tout. M. Lamy (aujourd'hui directeur du *Correspondant)*, l'un des grands moralistes de la politique chrétienne et républicain de la première heure (il fut l'un des 363 lors du 16 mai, ne comprenant pas que l'on n'eût voté une constitution républicaine que pour permettre à un prétendant d'attendre la mort de l'héritier du trône), nous donne ici le fruit d'une enquête très minutieuse sur le sentiment public et l'évolution du sentiment public dans les diverses régions de la France au lendemain de la chute de l'Empire. On y saisira sur le vif ce que peuvent être et ce qu'ont été pour nous, en fait, les circonstances contingentes qui viennent corriger un vice d'origine et refaire à un gouvernement une légitimité à laquelle il ne pouvait prétendre par droit de naissance, suivant les principes de morale sociale rappelés par Léon XIII.

XXII. — M. Dastre étudie *(Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1904) la *Stature de l'homme aux diverses époques*. On est tout consolé d'apprendre que, en dépit du préjugé courant, nous ne sommes point une race dégénérée, et que les ossements de l'homme primitif, de l'homme préhistorique et de l'homme historique, interrogés, répondent que notre stature n'a pas éprouvé de changement appréciable au cours des temps.

Le témoignage des historiens comme des explorateurs est, sur ce point, pris nettement en défaut et tombe devant la mensuration des ossements. Mais historiens comme explorateurs sont aisément portés à exagérer. On croyait les Burgondes de taille extraordinaire ; l'exploration des tombeaux leur assigne une moyenne supérieure de un centimètre et demi à la moyenne des Français d'aujourd'hui. — Les Patagons, quand on les découvrit au XVIe siècle (Magellan, 1519), ce ne fut qu'un cri de stupéfaction ; seulement, quand il s'agit de préciser, les témoignages se diversifient à l'infini : les uns leur donnent une moyenne de 6 pieds, d'autres 7, 7 1/2, 8, 8 1/2, un Hollandais va jusqu'à parler de 10 ou 11 pieds ! (Pline, dans l'antiquité, a bien mentionné la découverte, en Crète, d'un squelette humain de plus de 20 mètres !). — Or, Topinard, il y a une quarantaine d'années, a mesuré les ossements d'un grand nombre de Patagons et leur a trouvé une moyenne de 1 m. 78.

A Paris, les cimetières de Saint-Marcel et de Saint-Germain-des-Prés nous ont conservé des ossements, l'un du Ve et du VIe siècle, l'autre du Xe et du XIe siècle : or, durant ces six siècles, la stature des Parisiens s'est maintenue avec une fixité remarquable, et elle était supérieure de 7 millimètres seulement à la nôtre (encore cette majoration peut-elle s'expliquer par ceci que ces ossements étaient les mieux conservés, les plus solides, ceux donc qui, ayant mieux résisté aux causes de destruction, devaient avoir appartenu à des sujets choisis).

Et si l'on remonte jusqu'à l'homme néolithique, toutes les cavernes qui nous ont livré des ossements humains, les cryptes sépulcrales, les sépultures préhistoriques, les dolmens de Belgique et de Quiberon, de la Lozère et de l'Indre, les caveaux funéraires dolméniques de Crécy-en-Vexin, les allées couvertes des Mureaux, les tourbières de la Somme et les dolmens d'Algérie, — toutes ces mensurations qui ont porté sur 429 sujets masculins, permettent d'attribuer à nos ancêtres de la période néolithique une stature inférieure à celle des Français d'aujourd'hui (1 m. 645 au lieu de 1 m. 650).

En somme, lorsqu'une population ou une race sont suffisamment homogènes et ne sont pas trop mêlées à d'autres races très différentes, la stature moyenne reste fixe ; et il y a apparence que la distribution des peuples et des races en quatre groupes, telle qu'elle a été établie par les anthropologistes, d'après la taille moyenne, reste longtemps encore exacte : — Premier groupe : *Tailles hautes* : Patagons 1m 781, Polynésiens 1m 762, nègres de Guinée 1m 724, Scandinaves 1m 713, Ecossais 1m 710, Anglais, 1m 703 ; — 2o *Tailles au dessus de la moyenne* (1m 65 à 1m 70) : Irlandais 1m 697, Belges 1m 684, Allemands 1m 677, Russes, 1m 660, Français 1m 650 ; — 3o *Tailles au dessous de la moyenne* (1m 60 à 1m 65) : Hindous, Chinois, Italiens du Midi, Péruviens ; — 4o *Tailles petites*, au dessous de 1m 60 ; Malais, Lapons.

Tout ceci n'empêchera point le préjugé vulgaire d'aller, répétant avec le poète ;

> Et nous sommes des nains à côté de nos pères ;

saluant avec stupéfaction les hordes des hommes primitifs au sortir des sombres forêts et des déserts sans fin (Leconte de Lisle, *Poèmes barbares)*,

> Plus massifs que le cèdre et plus hauts que le pin ;

imaginant naïvement que nos petits-fils n'en croiront pas leurs yeux quand, du soc de leur charrue, ils mettront au jour nos ossements ;

> Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris ;

avec Horace enfin et les vieillis de tous les temps, formulant pour la pauvre humanité la loi, que l'on croit fatale, d'une dégénérescence morale aussi bien que d'une dégénérescence physique :

> Ætas parentum, pejor avis, tulit
> Nos nequiores, mox daturos
> Progeniem vitiosiorem.

Quand Horace écrivait ces choses, le Christ était à la veille de naître. L'aube chrétienne allait donner au vieil Epicurien un démenti divin. La Providence tient toujours en réserve, pour les âmes et les peuples de bonne volonté, des sources de jeunesse, des principes de rajeunissement, — tout

comme elle permet les affaissements et les caducités précoces pour humilier les sociologues qui croient se passer d'elle et, tombés d'un excès dans un autre, du fatalisme des pessimistes dans le fatalisme des optimistes, vont clamant la loi inéluctable, nécessaire, du progrès indéfini de l'esprit humain, en dehors de Dieu !

L' « AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

L'Empire libéral, par Emile Ollivier. — Tome IX : *Le désarroi.* — Un vol. in-12 de 632 p., 3 fr. 50. — Paris, Garnier.

Les volumes se succèdent rapidement de cette histoire du Second Empire qui restera un des chefs-d'œuvre de la littérature contemporaine. Après *l'année fatale (1866)* dont le tableau a rempli le tome VIII, voici *1867* ou *l'année du désarroi*, l'intérêt capital de l'Europe se trouvant désormais concentré autour de la lutte ouverte ou latente entre la Prusse et la France, et la France, par crainte de la Prusse, n'osant nulle part prendre une attitude nette, — ni en Egypte, où elle n'ose appuyer les vues d'Ismaïl, aussi nobles et sensées pourtant qu'elles étaient favorables à notre influence, — ni en Roumanie, où Napoléon III en est réduit à concourir à l'élévation d'un Hohenzollern sur le trône, — ni en Crète, où la France marche de pair avec l'Angleterre pour empêcher l'annexion à la Grèce, — ni à Rome, évacuée par nos troupes le 10 décembre 1866, — ni au Mexique, évacué aussi par la France, qui renonce à « *la grande pensée du règne* » et livre Maximilien aux insurgés (exécuté le 19 juin 1867), — ni vis-à-vis de l'Allemagne, devant qui l'on capitule si piteusement dans cette lamentable *Affaire du Luxembourg*, cependant qu'on laisse la Hongrie prussophile mettre la main sur l'Autriche par le *Compromis* du 4 février 1867 et la Prusse organiser à son aise la Confédération du Nord et préparer l'annexion des Etats du Sud, — ni surtout dans la politique intérieure, où Napoléon III s'empêtre de plus en plus dans la voie de réformes libérales qui ont trop l'air de concessions et qui d'ailleurs ne calment pas les appétits déchaînés, puisque c'est cette année-là même que l'*Internationale* des ouvriers se transforme en association révolutionnaire contre l'Empire.

Et pendant ce temps-là, l'Eglise célèbre tranquillement et magnifiquement le XVIIIe centenaire du martyre de saint Pierre et de saint Paul : cinq cents évêques se pressent autour de Pie IX, qui annonce son dessein de réaliser une chose que Joseph de Maistre croyait désormais impossible dans l'état du monde, à force d'être difficile : la convocation d'un Concile œcuménique pour le 8 décembre 1869.

Une piquante anecdote sur Mgr Darboy. L'Empereur désirait pour lui le chapeau de cardinal. Un prélat de la Curie avisa l'ambassadeur qu'il n'y avait rien à tenter auprès du Saint-Père tant que l'archevêque n'aurait pas, par des explications personnelles, dissipé les ombrages conçus contre lui. Mgr Darboy eut donc un entretien avec Pie IX. Pie IX, par la plus délicate courtoisie, évita de provoquer directement des éclaircissements, mais ouvrit cependant, à plusieurs reprises, la voie à des explications qui furent déclinées. Il espérait d'ailleurs revoir Mgr Darboy après les solennités, alors que, plus libre, il pourrait l'entretenir à son aise. Mais Mgr Darboy partit précipitamment ; et l'on pensa qu'il avait voulu fuir un entretien plus explicite. — Aussi, quelque temps après, ayant lu, dans un recueil religieux inspiré par Mgr Darboy, qu'il y avait eu entre eux entente sur tous les points, Pie IX s'écria, non sans quelque irritation :

« Il sait bien qu'il n'y a eu ni explication ni entente, que je l'ai reçu poliment et qu'il ne m'a rien dit ! »

Voilà comment, déjà sous l'Empire, on savait falsifier les *interviews* pontificales.

— P. 269 : on nous dit que Bellarmin fut mis à l'Index « parce que son exposition sincère des erreurs condamnées inspirait à plus d'un l'envie de les adopter. » Le motif allégué ici par M. Ollivier est plus piquant que vrai, et il n'est pas même vrai que Bellarmin ait été à l'*Index :* ce qui est vrai, c'est que Sixte-Quint fit préparer en 1590 une édition de l'*Index* où devait figurer en effet le t. I des *Controverses* de Bellarmin : mais cette édition ne vit jamais le jour (Sixte-Quint étant mort cette même année 1590) et fut revisée en 1596 par Clément VIII.

M. Ollivier écrit toujours *Schleswig*, ce qui est l'orthographe alllemande. Mais je ne vois pas pourquoi, dès lors qu'il s'agit d'une terre qui est danoise en droit et danoise de langue, on ne respecterait pas l'orthographe danoise, qui est *Slesvig*. Les publicistes danois qui nous font l'honneur d'exposer en français, dans nos périodiques, leurs vues sur leur pays (M. Georges Brandès par exemple), écrivent *Slesvig*.

Au seuil de leur âme. *Etudes de psychologie critique*, par Albert Reggio. — Un vol. in-12 de VI-309 p., 3 fr. 50. — Paris, Perrin.

Voici un livre très précieux pour qui aime à pénétrer l'âme contemporaine, étudiée à travers quelques-uns de ses représentants les plus goûtés du public. C'est un livre de critique, non de cette critique proprement littéraire et livresque qui est toute en superficie, mais de critique psychologique, qui entend aller, non pas seulement « au seuil » mais au fond de l'âme et mettre à nu les relations essentielles qui apparentent l'art de l'écrivain à sa structure psychologique et morale.

Ces pages sont très vigoureuses et sans faiblesses ni compromission morale. On garde quelque indulgence à M. Paul Bourget, que ses nobles et patientes « étapes » ont élevé déjà à une hauteur si méritoire, si éloignée du dilettantisme élégant de ses débuts ; — à M. Maurice Mæterlinck, si sincère dans son symbolisme, si douloureusement tourmenté de nobles désirs, si malheureux de n'arriver pas à dénouer le problème de sa destinée ; — à Sienkiewicz, parce qu'il nous fait entrevoir les fruits que devait porter, sur les ruines de l'oppression, la divine semence d'amour et de pitié.

Que dire de M. Edmond Rostand, s'il est vrai que son âme est tout entière dans Cyrano ! « Quel orgueilleux et quel simple ! Tant de verve et si peu de gaieté ! Tant de talent et si peu de raison ! » — M. Gabriel d'Annunzio n'est qu'un esthète, qui mérite peu de nous arrêter, et dont l'œuvre est « une symphonie plus qu'une littérature. » — M. Edouard Rod aurait tant de bonne volonté, mais il est si impuissant à fixer les nobles tendances qu'il démêle en lui et qui sont toujours combattues par d'autres ! — J.-K. Huysmans nous a au moins laissé cette leçon de choses, de nous étaler un dévoyé qui ne trouve à la moralité sociale d'autre fondement que l'ascétisme. — M. Jules Lemaître avait-il, pour devenir chef de parti et entraineur de foules, la force, l'autorité, la méthode, et ce prestige que confère « la dévotion formelle à une idée ? » — Tout le progrès, ou toute l'évolution, de Léon Tolstoï, se résout en un recul, en une régression vers un « paganisme foncier, significatif de sa parenté étroite avec la nature des choses. »

Anatole France est suffisamment connu et flétri : *nec nominetur.* — Et il faut souhaiter que l'on en dise autant, et bientôt, de M. Marcel Prévost, malheureusement si lu dans le monde des gens bien :

« M. Prévost ne semble s'être, à aucun moment, laissé guider par une conception tant soit peu élevée, ni même positive, de la société qu'il s'est appliqué à décrire. Ses procédés sont frustes, puérils, purement expectatifs, vides d'inspiration, artificiels et mécaniques... Il a exposé le vice, comme aurait fait un initiateur ; il a conté, avec un style de mirage et de volupté, tout ce qui devait donner à l'adultère et à la débauche les couleurs et le prisme du mirage et les séductions de la volupté. Il n'a pas quitté l'alcôve, ou, s'il l'a quittée pour les salons..., pour les boudoirs des jeunes filles et des jeunes femmes,... il n'a pas tardé à passer des salons aux alcôves... Une quinzaine de romans, pour ne nous faire voir que cela, toujours et partout. » (p. 117-144).

La contrefaçon du Christ, par L. Gaffre. — Un vol. in-12 de xx-266 p., 3 fr. — Paris, Lecoffre.

Les miraculés de l'Evangile, par le chanoine Trouillat. — Un vol. in-8 écu de xx-404 p., 3 fr. 50. — Lyon, Vitte.

Le discours de Jésus sur la montagne. *Traduction avec commentaires,* par Mgr Lacroix, évêque de Tarentaise. — In-8 de 36 p., 0 fr. 50. — Paris, Lethielleux.

I. — *La contrefaçon du Christ* est une série de conférences données par M. Gaffre l'hiver dernier en réponse au scandale des fêtes de Tréguier. On ne lit plus guère Renan aujourd'hui ; mais son esprit nous empoisonne toujours, et c'est de sa monnaie que vivent nombre de journalistes. La réfutation qu'on en lira dans ces pages offre l'avantage, étant la dernière venue, de s'adapter mieux à l'état d'âme de nos contemporains. Et au surplus, toute question de réfutation mise de côté, c'est une splendide étude que l'on trouvera ici sur les « origines » de Jésus, sa « mentalité », sa « moralité », ses « moyens d'action », — une étude conduite avec cette logique serrée, vigoureuse, quelque peu guerrière, qui caractérise M. Gaffre et l'a mis depuis longtemps déjà aux premiers rangs des orateurs de la chaire contemporaine.

II. — C'est par ses miracles que Jésus-Christ prouvait la divinité de sa mission ; et l'Eglise n'a jamais cessé d'en appeler, elle aussi, aux miracles de son Fondateur. Les miracles de Jésus-Christ ont toujours été un des thèmes favoris de la prédication chrétienne. On trouve là-dessus l'essentiel dans les bonnes Vies de Jésus-Christ ; mais nombre de nos confrères, qui trouvent cet essentiel un peu sec et se mettent en quête de développements, seront reconnaissants, et très profondément, à M. Trouillat qui dans son solide et pieux travail les fait bénéficier de tout ce qu'une longue étude de l'Ecriture Sainte, éclairée des découvertes modernes et surtout pénétrée de piété, lui a appris sur les miraculés de l'Evangile, parmi lesquels il range quelques convertis dont le retour a bien, en effet, quelque chose de miraculeux, la Samaritaine par exemple et le Bon Larron.

Excellent ouvrage pour nos confrères du ministère paroissial.

III. — La brochure de Mgr Lacroix comprend : 1° une lettre pastorale sur la *Lecture de l'Evangile,* et 2° la traduction et l'explication du *Sermon sur la montagne.*

Mgr Lacroix a voulu faire œuvre de propagande, puisque lui-même a remis un exemplaire de sa brochure à chacune des familles de son diocèse. Il est fâcheux au moins que l'éditeur parisien ait fixé un prix si élevé : 0 fr. 50 pour une brochure de 36 pages ! Mettez en regard les prix de la Bonne Presse !

Dans ses notes, Mgr Lacroix s'efface modestement derrière les commentateurs autorisés et cède généralement la parole à Bossuet, à Mgr Ginoulhiac, au P. Gratry, et à M. Loisy. Il fait remarquer que le *Discours sur la montagne* de M. Loisy, publié en 1903, n'a été l'objet d'aucune censure ecclésiastique. Nonobstant, beaucoup penseront qu'il eût été mieux, dans une œuvre de propagande populaire, de s'abstenir. Le grand public ne sépare guère M. Loisy du loisysme. Ce n'est pas un livre seulement de M. Loisy qui a été condamné, et ce n'est pas pour une erreur seulement qu'il a été condamné, mais pour une foule d'erreurs (voir la lettre du cardinal Merry del Val au cardinal-archevêque de Paris) qui touchent aux mystères les plus fondamentaux de la foi. M. Loisy conserve aux yeux des savants son mérite d'exégète, tout comme il conserve, aux yeux de ses amis, le mérite de « sa piété » et de « la parfaite correction de sa vie » (ce sont les paroles mêmes de Mgr Lacroix) ; mais encore une fois, dans une œuvre qui se destine au peuple, ce n'est pas de lui qu'il convient de se réclamer. Attendez que le loisysme se soit évanoui et qu'il ne reste plus à M. Loisy que son auréole de savant, dégagée de tous ces malheureux nuages d'erreur.

« Les Saints. » — **Saint Irénée,** par Albert Dufourcq. — **La Bienheureuse Jeanne de Lestonnac,** 1556-1640, par R. Couzard. — Vol. in-12 à 2 fr. — Paris, Lecoffre.

I. — Saint Irénée est le plus grand nom de la littérature chrétienne dans la seconde moitié du IIe siècle. C'est l'époque où la gnose menaçait ou rêvait d'absorber la révélation chrétienne dans la philosophie grecque, acceptant le christianisme comme un élément, comme un auxiliaire, comme un accessoire très précieux sans doute et rénovateur, mais tout de même simple accessoire pour l'hellénisme.

Contre chacun des périls que l'orgueil humain n'a cessé de faire courir à la foi, Dieu a toujours suscité un Docteur à son Eglise. Le Docteur qui tua le gnosticisme, ce fut saint Irénée. Après saint Irénée il ne reste plus au gnosticisme d'autre ressource que de se transformer en néo-platonisme. Ceci, c'est la tactique ordinaire de l'erreur : démasquée, elle change, elle prend un autre masque. A quinze siècles de saint Irénée, le protestantisme, convaincu de « variations » par Bossuet et désespérant de se relever de ce coup, par une évolution imprévue proclamera que la « variation » est de l'essence même de la vérité : mais il est clair que ce protestantisme-là, tout en évolution, *in fieri,* n'a plus rien de commun, sinon le nom, avec le protestantisme dogmatique de Luther ou de Calvin.

Sur la ruine de la gnose, saint Irénée édifie sa dogmatique, à laquelle il donne pour point central l'Incarnation de Dieu et la déification de l'homme, suivant cette admirable formule, qui est de lui :

Verbum Dei Jesus Christus Dominus noster propter immensam suam dilectionem factus est quod sumus nos, uti nos perficeret esse quod est ipse.

Ceci c'est le cœur de la foi chrétienne, et c'est le centre de la doctrine d'Irénée, le centre autour duquel il fait rayonner le reste du Symbole, la Vierge et la maternité divine, la grâce, l'Eglise, les sacrements, la fin de l'homme et l'élévation de la chair ressuscitée à la vie éternelle.

Ceci est merveilleusement exposé par M. Dufourcq. Il y a là cent pages qui supposent un esprit absolument familier avec la pensée de saint Irénée. M. Dufourcq, qui est professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, est rompu à toutes les exigences de la critique moderne, et l'on peut être sûr que ce n'est pas lui qui passera à côté des difficultés. Mais toutes les difficultés s'évanouissent dans la netteté lumineuse de son exposé.

P. 43, son interprétation du πρὸς τὸν Θεόν *(Verbum erat apud Deum)* de Jo., I, 1, est contredite par le P. Calmes, p. 83. — P. 11, la note sur Hermas, trop concise, aurait besoin d'être précisée et expliquée. — P. 19-23, l'évolution de la pensée païenne dans un sens chrétien est exagérée : textes ou faits cités sont authentiques, mais ne rendent pas un son si clair que le laisse croire M. Dufourcq ; et à lire ces pages, on se rappelle (que M. Dufourcq me le pardonne), on ne se défend pas de se rappeler ces accumulations de textes dont certains prédicateurs font usage et qui ne laissent pas d'éblouir un instant, mais ne portent pas la conviction.

II. — Avec la B. Jeanne de Lestonnac, nous voici en plein XVIe siècle, en ce pays de Guyenne si rapidement conquis à l'hérésie calviniste, qui avait causé des ravages dans la famille même de notre Bienheureuse. Figurez-vous qu'elle était la nièce de ce triste sire de Montaigne, et que sa mère, sœur de Michel de Montaigne, ne valait pas encore son frère et passa effrontément, elle, au protestantisme. Mais son père resta bon catholique ; à dix-sept ans Jeanne épousa un gentilhomme accompli : elle avait déjà entendu l'appel de Dieu, mais l'appel de Dieu alors devait s'évanouir devant les injonctions de la famille. Jeanne fut épouse féconde, toute à l'éducation de ses enfants ; puis, veuve à quarante ans (1597), elle put suivre enfin la vocation divine et fonda sa Congrégation des religieuses de Notre-Dame, destinées à donner à la jeunesse féminine des maîtresses qui sussent la préserver de l'hérésie.

Ces saintes filles sont aujourd'hui au nombre de 2.800, élevant près de 20.000 jeunes filles en 77 maisons (dont plus de la moitié hors de France). — Jeanne de Lestonnac a été béatifiée par Léon XIII, en 1900.

Le Pauvre dans la Bible, par le chanoine J. Didiot, professeur aux Facultés catholiques de Lille. — Un vol. in-16 de 186 p., 1 fr. — Paris, Desclée.

L'Improvisateur prudent. *Cinquante sermons sur la Sainte Famille,* par le P. Lejeune, rédemptoriste. — Un vol. in-8 de VIII-354 p., 3 fr. 50. — Paris, Desclée.

Méthodes et formules pour bien entendre la messe, par l'auteur de *Pratique progressive de la confession.* — Tome I : *Sujets eucharistiques.* — In-18 de 306 p., 1 fr. 50; *franco* 1 fr. 85. — Paris, Lethielleux.

Théorie du bien et du mal moral, par A. Eymieu. — In-8 de 28 p., 0 fr. 75. — Lyon, Vitte.

I. — *Le Pauvre dans la Bible* a été parlé avant d'être imprimé. Il est le fruit des courtes allocutions par où M. Didiot a ouvert, quinze années durant, toutes les réunions du Conseil central des conférences de Saint-Vincent de Paul de la province ecclésiastique de Cambrai. Il est comme une théologie du pauvre d'après la Sainte Ecriture. Et nous savons tous, sans doute, que le pauvre occupe une place immense, la première, dans les prédilections divines, dès l'Ancien Testament, et plus évidemment encore dans le Nouveau, jusqu'au jugement dernier, où c'est sur notre conduite vis-à-vis du pauvre que nous serons jugés.

Ce sont là des vérités qui sont familières à tous les chrétiens ; mais comme elles se précisent ici et dans quelle lumineuse plénitude elles nous apparaissent ! M. Didiot est un des maîtres de la théologie de ce temps-ci ; et il est de plus un écrivain d'une rare netteté et concision. Chacune de ces pages contient la matière d'une et quelquefois de deux instructions. Et en tout cela, rien de factice ; tout découle de la plus exacte exégèse. — Prenez, par exemple, son chapitre II : *Le drame du pauvre* (Job) : vous y étudiez 1° *les ennemis du pauvre :* les trompeurs, les violents, les oppresseurs ; — 2° *l'ami du pauvre :* ses œuvres, ses sentiments, son cœur, ses convictions, son examen de conscience ; — 3° *le modèle du pauvre :* sa douleur physique, sa plainte, sa douleur morale, ses persécuteurs, son délaissement par Dieu, raisons de son malheur ; — 4° *les faux amis du pauvre :* leur froideur, leur maladresse, leur ignorance, leur injustice, leur scandaleuse influence, leur condamnation par Dieu : — tout cela en moins de seize pages.

II. — Canevas très nourri aussi que les *Cinquante sermons* du P. Lejeune. Depuis l'institution par Léon XIII de la Fête de la Sainte Famille, c'est une dévotion qui se popularise très vite, et les confréries de la Sainte Famille se multiplient partout. Aussi la publication du P. Lejeune est-elle un appréciable service rendu à nos confrères. Nazareth, ses grandeurs, ses leçons, les divines efficacités de l'intimité familiale avec Jésus, Marie, Joseph : thèmes aimables autant que graves, traités ici en une série d'instructions courtes, méthodiques, solidement divisées, — et surtout sans phrases, suivant cette parole de Thiers, qui n'est pas vraie seulement de l'éloquence parlementaire :

« J'ai vécu dans les assemblées (un demi-siècle), et j'ai été frappé d'une chose : c'est que, dès qu'un orateur faisait ce qu'on appelle une *phrase,* l'auditoire souriait avec un inexprimable dédain et cessait d'écouter. »

III. — La *Pratique progressive de la confession* fut un des plus solides succès de la littérature ascétique en ces dernières années. Plus pratique encore et d'un usage plus universel est le nouvel opuscule du même auteur ; *Méthodes et formules pour bien entendre la messe.* Point de phrases ici non plus. Le pieux auteur ne prétend pas nous apprendre autre chose que ce que tout le monde sait ; mais il le dit avec un accent pénétré qui n'est qu'à lui et qui pénètre sûrement jusqu'au plus intime des âmes. Des simples et grandes paroles du catéchisme il dégage quelques-unes des merveilles que Dieu y a formulées et qui ouvrent vraiment devant l'âme pieuse une terre nouvelle et un ciel nouveau. Jamais vous n'aurez senti plus vivement, plus lumineusement, la réalité de la présence de Jésus sur l'autel, la réalité de son sacrifice, la réalité de l'union eucharistique, si supérieure à toutes les autres unions, la fécondité de la vie de Jésus sur l'autel, sa vie d'adoration, sa vie d'action de grâces, sa vie d'expiation, sa vie d'intercession, et à notre tour la fécondité de notre vie d'adoration, d'action de grâces, d'expiation et d'intercession avec Jésus.

IV. — Nous savons tous ce que c'est que le bien et le mal, et ce sont là notions primordiales indispensables que la bonne Providence a mises à la portée de tous. Mais il paraît que messieurs les philosophes se perdent en tout ceci, et qu'à force de vouloir contrôler ou expliquer et peut-être corriger l'œuvre de Dieu, *evanuerunt in cogitationibus suis.* Le P. Eymieu, avec sa clarté et surtout son éloquence habituelle, s'est proposé de faire un peu de lumière en tant d'intelligences troublées et de montrer que la théorie du bien et du mal, telle qu'elle est établie par une saine philosophie, se trouve absolument d'accord, à tous les points de contact, — dût l'ombre de Kant en frémir, — avec le sens commun.

Etudes comparées sur Dante et la « Divine Comédie », par E. Terrade. — Un vol. in-12 de VIII-337 p., 3 fr. 50. — Paris, Poussielgue.

Recueil de onze conférences données au Cercle du Luxembourg devant un auditoire surtout de dames, circonstance qui, comme le note l'auteur dans son Avant-propos, en explique le caractère. On n'a point prétendu épuiser les profondeurs philosophiques et théologiques de Dante ; on a cueilli la fleur du sujet :

on a voulu mettre un auditoire de Parisiennes en goût de Dante, et l'empressement avec lequel ont été suivies ces Conférences témoigne que l'on y a réussi.

Suivant l'axiome pédagogique qui prescrit de procéder *de minus noto ad magis notum*, on a établi des rapprochements, ingénieux souvent, toujours féconds et suggestifs, entre Dante et des modernes qui, étant plus voisins de nous, nous sont mieux connus : Dante et Byron (la foi du moyen âge et l'inquiétude moderne), Dante et Gœthe *(Faust)*, Dante et Manzoni, Dante et Lamennais, Brizeux traducteur de Dante, Dante et Victor Hugo *(La Légende des siècles)*, Dante à Paris et ses idées sur la France, Dante et Léon XIII, les femmes dans le poème de Dante, etc.

Victimes des Camisards. *Récit, discussion, notices, documents*, par le P. J.-B. Couderc. — Un vol. in-12 de VII-312 p., 3 fr. — Paris, Téqui.

Assez d'historiens ont posé les Camisards en victimes, victimes de l'absolutisme royal et de l'intolérance ecclésiastique. Ils ont souffert, c'est certain, mais l'on doit savoir à quoi l'on s'expose quand on prend les armes contre son pays et qu'en pleine guerre étrangère on fait alliance avec l'ennemi. Mais ils ont surtout été terribles aux populations catholiques des Cévennes. S'ils ont été « victimes », ils ont, beaucoup plus encore, été bourreaux, et ils ont à leur tour fait des victimes, peut-être des martyrs : car, de l'enquête si minutieusement et si consciencieusement conduite par le P. Couderc, il semble bien ressortir que la mort de nombre des victimes de ces huguenots insurgés revêt les caractères du martyre chrétien.

Il ne faudrait pas que le souvenir des *Camisards* de Lamothe, que nous avons tous lus dans nos années d'enfance, trompât personne sur le caractère de l'œuvre du P. Couderc. Ce n'est point un roman qu'a écrit le P. Couderc, mais un livre d'histoire, plutôt même un peu sec, riche de citations et de documents.

Ce livre d'ailleurs vient à son heure, puisque nous sommes au second centenaire de la révolte des Camisards, commencée en 1702, réprimée en 1704.

Madame de Miramion, par Louis Chabaud. — Un vol. in-12 de XV-320 p., 3 fr. 50. — Paris, Lethielleux.

Ces pages avaient été très remarquées lors de leur publication dans la *Quinzaine* au cours de l'automne 1903. C'est la biographie fort attachante d'une héroïne de la charité au XVII^{e} siècle, Mme de Miramion, née à Paris en 1629, mariée à seize ans à un conseiller au Parlement, veuve au bout de six mois, victime en 1648, en plein bois de Boulogne, d'un des enlèvements les plus dramatiques qui se puissent imaginer, enfermée au château de Launay (à trois lieues de Sens) d'où elle ne sortira, lui dit-on, que si elle consent à épouser son ravisseur, qui n'est autre que le comte de Bussy-Rabutin : — « Monsieur, dit-elle, je jure par le Dieu vivant, mon Créateur et le vôtre, que je ne vous épouserai jamais ! » Bussy, fou d'amour, tombe à genoux, les bras tendus, puis, désespéré, relâche sa captive.

Mme de Miramion fait une retraite chez les Sœurs grises, près de St-Lazare, et se voue dès lors à la pratique de la charité chrétienne. Elle sera de toutes les grandes œuvres de charité qui se sont développées à Paris durant la seconde moitié du XVII^{e} siècle. Elle fonde de nouvelles salles à l'Hôtel-Dieu ; elle contribue à l'ouverture de l'Hôpital Saint-Louis ; elle aide saint Vincent de Paul dans l'assistance des *Enfants trouvés;* elle établit le *Refuge de Sainte-Pélagie* et en rédige les règles ; elle soutient de ses largesses le Séminaire naissant des Missions étrangères et le Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. C'est elle que l'on appelle pour rétablir la paix et le bon ordre dans les communautés de femmes. Elle distribue les aumônes du roi ; elle est infatigable au chevet des malades, au foyer des pauvres.

Mais son œuvre de prédilection, c'est la fondation, en 1670, des Miramionnes (comme le peuple ne tarda pas à les appeler) ou Filles de Sainte-Geneviève, communauté séculière de saintes filles qui ne feront pas de vœux, ne porteront pas d'habit religieux, et dont la vocation sera de servir au pauvre peuple d'infirmières et de maîtresses d'école. Elles sont restées très populaires tout le XVIII^{e} siècle, et ont disparu pendant la Révolution. Elles étaient installées dans l'hôtel de Mme de Miramion, affecté depuis 1810 à la Pharmacie centrale des hôpitaux, l'un des plus élégants hôtels du XVII^{e} siècle qui soient restés debout dans Paris (quai de la Tournelle, n° 47).

M. Chabaud a pénétré, avec autant de sagacité que d'amour, l'âme de cette femme, toute de charité et de mortification intérieure, surtout de grand bon sens et d'un imperturbable esprit de paix. A ce titre, c'est une des meilleures et plus pratiques biographies féminimes que nous connaissions. Il est fâcheux que l'éditeur en ait fixé le prix à un taux si élevé et qui se prête peu à la propagande (3 fr. 50) : la typographie est très ordinaire, les pages sont assez peu remplies, et ce volume ne nous offre pas plus de matière que nombre des *Saints* de la collection Lecoffre ou des *Grands écrivains* de la collection Hachette (qui, les uns et les autres, sont à 2 fr.).

Cyrus, par Ernest Lindl. — Un vol. in-4° de 125 p., avec une carte et 98 illustrations, reliure toile, 5 fr. — Mayence, Kirchheim.

Ce volume fait partie de la collection *Weltgeschichte in Karakterbildern*. On s'en rappelle le but. Ce sera une sorte d'histoire universelle, répartie sur une série de monographies de personnages qui semblent vraiment représentatifs d'une époque ou d'un grand mouvement historique. Elle sera l'œuvre d'une élite des professeurs catholiques allemands. Comme toutes les collections, il est inévitable que les divers volumes en soient de mérite inégal ; et déjà des tendances fâcheuses se sont fait jour, même sous des plumes ecclésiastiques, en plusieurs des volumes qui traitent de l'époque moderne (notamment dans le *Cavour* de Kraus ou dans le *Grand-Electeur* de Spahn). Par contre, on ne peut que rendre hommage à l'excellence de travaux comme le *Saint Augustin ou la ruine de la civilisation antique* de Hertling, *Le roi Asoka ou la civilisation indienne à la belle époque du bouddhisme* de Hardy.

Le *Cyrus* de Lindl est certainement, à tous points de vue, l'un des meilleurs, sinon le meilleur absolument, de la collection. C'est une vue d'ensemble de l'histoire ancienne des peuples de l'Orient. C'est le tableau du développement de la civilisation orientale anté-hellénique pendant une trentaine de siècles, soit de 3000 ou 3500 avant Jésus-Christ au règne de Cyrus (prise de Babylone par Cyrus, 539 avant Jésus-Christ : moins d'un demi-siècle plus tard éclataient les guerres médiques et la lutte victorieuse de la culture grecque contre la culture orientale).

L'auteur, qui enseigne à l'Université de Munich, est admirablement clair. Son livre se prêterait fort bien à une traduction française, qui serait pour nous un signalé service. Une illustration qui est œuvre d'art autant que d'érudition, aide beaucoup à l'intelligence du texte. Des tableaux synchroniques permettent d'embrasser d'un coup d'œil le parallélisme des faits à travers tout l'Orient, de Mésopotamie (Assyrie et Babylonie) en Egypte et en Palestine.

M. Lindl, qui sait beaucoup, sait donc aussi les points d'interrogation qui se posent et se multiplient devant nous à mesure que nous explorons ces siècles lointains, et combien sont caduques par plus d'un côté les recons-

titutions et généralisations hâtives que d'autres mains ont risquées avec autant de légèreté que d'inexpérience. Son livre a paru juste à point au lendemain de la grosse bataille qui s'est engagée en Allemagne l'an dernier, autour du code d'Hammurabi et des conférences Delitzsch *(Babel und Bibel*, voir *Ami* 1903, p. 500, p. 842-845) : on avait eu, pour ou contre Moïse, et plutôt contre, un vrai déluge de brochures et d'articles de journaux ; quantité de demi-savants ou d'ignorants (car il y en a même en Allemagne et qui n'ont pas le verbe moins haut qu'en France) avaient pris parti bruyamment pour Babylone contre la Bible, c'est-à-dire, en l'espèce, contre S. M. Guillaume II lui-même qui venait de jeter dans le débat sa fameuse *Lettre théologique*. — Sur tous ces gens échauffés, le *Cyrus* de Lindl est venu tomber un peu comme douche, mettant toutes choses au point, précisant l'état actuel de la science, sans ombre de polémique d'ailleurs, avec un calme qui aussi bien n'est point affaire de pose, mais qui est purement scientifique et dégagé de toutes préoccupations extérieures, l'auteur ayant commencé son travail bien avant l'explosion de l'affaire Delitzsch.

Souhaitons que sa modestie dans l'affirmation soit imitée de tous ses confrères allemands, et aussi de tous ceux qui chez nous, chaque fois qu'ils risquent quelque chose de hasardeux, ne manquent pas de se réclamer des Allemands et de la « Science allemande. »

Le Sacré-Cœur de Jésus, par le P. Jules Chevalier, supérieur général des Missionnaires du Sacré-Cœur. — Un vol. gr. in-8 de VI-511 p., 6 fr. — Paris, Amat.

La divine Eucharistie. *Extraits des écrits du T. R. P. Eymard*. — 1re série : *La Présence réelle*. — Un vol. in-18 de XIV-430 p., 2 fr. — Paris, Desclée.

Le guide du chrétien, par le P. Marie-Joseph Bonot, des Frères Mineurs. — 2 vol. in-12 de 338 et 334 p., 7 fr. — Paris, Desclée.

Chapitres pour servir de retraite *à l'usage des chrétiens dans le monde*, par M. de Cognœul. — Un vol. in-12 de XVI-242 p., 1 fr. 75. — Paris, Amat.

La voie qui mène à Dieu. *Conseils pratiques pour tous ceux qui aspirent à une solide piété*, par A. Saudreau, premier aumônier de la maison-mère du Bon-Pasteur d'Angers. — Un vol. in-12 de 576 p., 3 fr. — Paris, Amat (Bruxelles, Schepens).

I. — *Le Sacré-Cœur de Jésus*, du P. Chevalier, sera une véritable *Somme* pour les âmes pieuses. Elles y trouveront, dans une langue pleine d'onction et suffisamment dépouillée de philosophie, une nourriture abondante et bien distribuée.

Quatre parties : la première étudie les origines de la dévotion au Cœur de Jésus dans l'Ancien et le Nouveau Testament, dans les premiers siècles de l'Eglise, au moyen âge où elle se dessine de plus en plus sous la plume de saint Bernard ou de sainte Mechtilde et de sainte Gertrude (sans oublier de très belles considérations prises de saint Thomas et de saint Bonaventure), enfin dans les temps modernes où elle prend sa forme définitive et nous montre le Sacré-Cœur, dans l'éclat de son rayonnement, comme le centre où tout converge. — La seconde étudie le Cœur de Jésus en lui-même, à la lumière des sciences naturelles et des sciences surnaturelles, de la philosophie et de la physiologie comme de la théologie et de la mystique. — La troisième l'étudie dans son amour, dans toutes les manifestations de son amour, de l'Eglise et de la plaie du côté jusqu'au ciel, à travers les sacrements et la multitude de grâces dont il est pour nous la source inépuisable (50 pages très consolantes et fort judicieusement présentées sur la persévérance des affections humaines au ciel, et sur « les absents du ciel »). — La quatrième partie enfin traite des différentes formes du culte du Sacré-Cœur ; il y a là cent pages qui sont toutes nourries de faits, de chiffres, de documents et qui apportent une contribution très heureuse à l'histoire de la piété chrétienne au XIXe siècle.

II. — Le P. Eymard, d'abord religieux de la Société de Marie, fut ensuite, dans la seconde moitié du XIXe siècle, le fondateur de la Société des Prêtres du T.-S.-Sacrement ; et l'on a déjà commencé à préparer l'introduction de sa cause de Béatification. C'est donc le langage d'un « Saint » que l'on entend ici, pouvons-nous dire sans songer évidemment à prévenir les décisions de l'Eglise. Il a laissé un très grand nombre de notes manuscrites sur la sainte Eucharistie. Ces notes étaient le fruit de ses adorations et elles servaient ensuite de fonds à ses prédications : il prêchait ce qu'il avait prié ; ce qu'il venait de dire à Notre-Seigneur dans l'intimité du cœur, il le redisait tout haut pour l'édification et l'instruction des fidèles.

C'est la 1re série de ces notes que l'on trouvera groupées dans cet opuscule, divisé en chapitres qui seront très faciles à utiliser comme textes de méditations.

III. — *Le guide du chrétien* est une série de méditations sur les grandes vérités et sur quelques-unes des vertus chrétiennes, l'humilité principalement et la charité. Ces méditations sont bien divisées, suffisamment claires, point trop profondes. Elles pourront faire du bien.

IV. — *Chapitres pour servir de retraite* s'adresse aux personnes qui sont empêchées de suivre dans une église ou une chapelle les exercices d'une retraite prêchée. Elles y trouveront, sous forme de réflexions paisiblement alignées, sans ordre trop asservissant, marquées au coin d'un bon sens qui évite de trop creuser et ainsi ne risque pas d'excéder, seize méditations (deux pour chacun des huit jours de la retraite) sur les principaux devoirs et pratiques de la vie chrétienne : prière, sacrements, travail, charité, apostolat, dévotion à la Sainte Vierge.

V. — Très modestement, M. Saudreau donne pour sous-titre à son livre : *Conseils pratiques*. On sait de longue date que M. Saudreau est un des princes de la spéculation ascétique en notre temps ; et comme il n'est de pratique vraiment « pratique » que celle qui s'appuie sur une solide spéculation, le livre qu'il nous offre aujourd'hui sera un trésor pour les âmes qui veulent vivre chrétiennement. C'est, en effet, de tout l'ensemble de la vie chrétienne qu'il traite ici : la fin de l'homme, la restauration en nous de l'image de Dieu, la lutte à soutenir et ses conditions, les vertus théologales et morales, les sacrements, la dévotion à la Sainte Vierge, les relations intimes avec le monde invisible. — Une petite Somme ascétique, comme l'on voit, très « pratique » sans jamais cesser d'être très élevée.

Andegaviana, *Ire série*, gr. in-8 de 508 p., et *IIe série*, gr. in-8 de 570 p. — **Pouillé du diocèse d'Angers,** gr. in-8 de 200 p. — **L'Enseignement secondaire en Anjou,** *programmes, prospectus et réclame (XVIIIe siècle)*, gr. in-8 de 80 p. — **Les Angevins et la famille royale à la fin de l'Ancien Régime,** gr. in-8 de 60 p., par l'abbé F. Uzureau, directeur de l'*Anjou historique*. — Angers, Siraudeau ; Paris, Alph. Picard.

M. l'abbé Uzureau est un travailleur infatigable et l'un de nos érudits les plus sûrs. Chaque année c'est une nouvelle série de reliques d'histoire qu'il nous

exhume ; et il nous les présente avec une grâce parfaite. *Andegaviana*, intitule-t-il modestement ses recueils ; mais ces « choses d'Anjou » prennent sous sa plume un charme universel. Est-ce un effet de cette grâce angevine chantée jadis par Joachim du Bellay ? Nul, en ce cas, n'est mieux angevin que M. Uzureau. Ne serait-il pas possible à nos laborieux confrères de surprendre à travers ces pages le secret de son angevinisme et de se faire donner des lettres de naturalisation angevine ?

Car, ce qu'il a fait pour l'Anjou, on doit pouvoir le faire pour tous nos pays de France. Ce qu'il a trouvé en Anjou, pourquoi ne le trouverait-on pas partout ? Dans ces menus chapitres de quelques pages, d'une page quelquefois ou même d'une demi-page, pourvus de titres toujours attirants, c'est tout le passé de l'Anjou qui revit, le passé surtout de la Révolution et des derniers siècles, mais le passé aussi du moyen âge ; c'est la vie de nos pères qui repasse devant nos yeux charmés, leur vie religieuse, civile, politique, militaire, intellectuelle, pédagogique, universitaire, artistique, financière, jusqu'à leur vie liturgique.

Tout cela est charmant. Mais tout cela est très édifiant aussi. C'est de l'apologétique sans le savoir, la meilleure, n'est-ce pas ? C'est de la science, et de la plus solide. Avec M. Uzureau on est toujours sûr du terrain où l'on marche. Toutes ses recherches sont conduites avec une méthode, une rigueur de critique qui n'a rien à envier à personne. Multiplier des travaux de ce genre sur les divers points de notre France, ce serait aider grandement à la connaissance de ce passé que l'on ignore tant, montrer dès lors ce que ce passé eut de vraiment social, de compatissant aux humbles, de démocratique, et par là-même relier le passé au présent, le passé tel que l'avait fait l'Eglise au présent tel qu'il commence à se reconstituer sous l'impulsion sociale de l'Eglise.

LITURGIE

Q. — 1° Il est permis de se servir pour la récitation du bréviaire de l'heure nationale. Peut-on suivre aussi l'heure nationale pour le jeûne eucharistique, en sorte qu'un prêtre partant en voyage et mangeant avant minuit (heure nationale) du pays qu'il quitte, et arrivant avant minuit (heure nationale) au delà de la frontière du pays où il se rend, pourrait manger de nouveau et célébrer la messe ? Il y a une différence de 55 minutes entre l'heure nationale des deux pays.

2° Est-il permis, comme j'apprends qu'on le pratique ici, quand on a une oraison commandée *De Immaculata B. M. V. Conceptione*, de supprimer dans l'oraison *A cunctis* la phrase *et intercedente B. Maria*, afin de pouvoir réciter ensuite l'oraison commandée, ou n'est-il pas plus conforme à la rubrique de supprimer l'oraison commandée, comme l'a conseillé l'*Ami* dans une de ses précédentes réponses ?

R. — Ad I. Tout le monde sait et admet comme un principe certain que le jeûne eucharistique oblige à partir de minuit. Mais il n'est pas minuit partout au même moment ; et l'on se demande si un prêtre, mangeant avant minuit (heure nationale du pays qu'il quitte), et franchissant une frontière avant minuit (heure nationale du pays où il se rend), peut manger de nouveau et célébrer la messe ?

La S. C. des Rites a répondu affirmativement :

An tam pro recitatione officii divini quam *pro jejunio naturali ante communionem* præscripto, vel etiam pro abstinentia a carnibus aut lacticiniis diebus jejunii, conformare se quis possit tempori dicto medio, vel juxta proprium placitum, tempori vero vel medio, ita ut aliquando uni, aliquando alteri adhæreat ? — Resp : Posse stare publicis horologiis. (7 août 1875, n. 3365, ad 9).

Quelques années plus tard, on demandait encore à la Pénitencerie : « Utrum ubi horologia adhibentur tempori medio accommodata, ipsis sit standum tum pro onere divini officii, *tum pro jejunio naturali servando ad communionem*, vel debeat quis aut saltem possit uti tempore vero ? » — Réponse : « Fideles in jejunio naturali servando et in officio divino recitando sequi tempus medium posse, sed non teneri. » (29 novembre 1882). D'où parfois une latitude qui peut atteindre jusqu'à 16 minutes, différence *maxima* entre le temps vrai et le temps moyen.

Il y a plus. L'archevêque d'Utrecht exposa :

Quandoquidem a 1 die mensis maii 1892 omnia horologia viarum ferrearum per totam Neerlandiam in indicandis horis regulam sument tempus medium loci Greenwich in Anglia, quod tempus tertiam fere horæ partem retro distat a medio tempore in Neerlandia, diciturque tempus zonarium, Gubernium civile præscripsit ut et ipsa horologia officiorum publicorum expediendis litteris nuntiisque telegraphicis idem tempus medium loci Greenwich indicarent. Quia insuper sive a magistratu civili sive per usum alia quoque horologia publica tempori præfato multis saltem in locis conformabuntur, quæstio exurgit : Utrum possint clerici et fideles per totam Neerlandiam *in jejunio naturali* cœterisque ecclesiasticis obligationibus servandis sequi tempus illud medium Greenwich, an vero sequi debeant verum tempus juxta meridianum proprii loci ?

Voici la réponse : « *Affirmative* ad primam partem, *negative* ad secundam. » (Saint-Office, 9 mai 1892).

Mais, à supposer même que dans beaucoup d'endroits de la région, « de facto non alia horologia publica se conformarunt tempori medio Greenwich, » serait-il encore permis de suivre là-même, comme ci-dessus, le temps moyen de Greenwich, qui est, au demeurant, l'heure officielle pour les chemins de fer et les services publics ? — Réponse : « *Affirmative.* » (Saint-Office, 9 août 1899).

Donc, le prêtre dont il s'agit pourrait en toute sûreté de conscience, dans le cas précité, manger de nouveau et célébrer la messe. (Cf. *Ephém. liturg.*, fév. 1901).

Ad II. Ce serait une faute évidente que de supprimer dans l'oraison *A cunctis* les mots : *et intercedente B. V. Dei genitrice Maria*, pour pouvoir réciter ensuite l'oraison commandée de l'Immaculée-Conception. Il faut, au contraire, réciter l'oraison *A cunctis* telle qu'on la trouve au Missel, et omettre, dans l'hypothèse, l'oraison commandée. (Tous les auteurs).

Q. — Parler à voix haute me fatigue, étant atteint d'une bronchite. Puis-je dire à voix basse les parties de la messe qui doivent être dites à haute voix ?

R. — Soyez sans inquiétude. La Rubrique em-